

Université de Tartu
Faculté de philosophie
Département d'études romanes

Eha Mäesalu

**Le subjonctif français et les modes estoniens dans les
propositions relatives: étude de corrélations dans un corpus
de traductions**

Mémoire de fin d'études

Sous la direction de Anu Treikelder

Tartu 2014

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION	4
1. LES PROPOSITIONS RELATIVES ET L'UTILISATION DES MODES DANS LES RELATIVES	6
1.1. Les propositions relatives françaises et estoniennes	6
1.2. L'utilisation des modes en propositions relatives françaises et estoniennes	7
1.3. Les études antérieures	11
2. PHRASES TRADUITES DU FRANÇAIS VERS L'ESTONIEN	17
2.1. Utilisation du subjonctif à cause du superlatif	18
2.1.1. Utilisation de l'indicatif en estonien.....	19
2.1.2. Utilisation du conditionnel en estonien	22
2.1.3. Pas de relative en estonien.....	23
2.2. Utilisation du subjonctif à cause de la restriction	26
2.2.1. Utilisation de l'indicatif en estonien.....	26
2.2.2. Utilisation du conditionnel en estonien	28
2.2.3. Pas de relative en estonien.....	30
2.3. Utilisation du subjonctif à cause du souhait.....	33
2.3.1. Utilisation de l'indicatif en estonien.....	33
2.3.2. Utilisation du conditionnel en estonien	34
2.3.3. Pas de relative en estonien.....	35

3. PHRASES TRADUITES DE L'ESTONIEN VERS LE FRANÇAIS	37
3.1. Utilisation du subjonctif à cause du superlatif	38
3.1.1. Utilisation de l'indicatif en estonien.....	38
3.1.2. Pas de relative en estonien.....	41
3.2. Utilisation du subjonctif à cause de la restriction	42
3.2.1. Utilisation de l'indicatif en estonien.....	42
3.2.2. Utilisation du conditionnel en estonien	43
3.2.3. Pas de relative en estonien.....	44
3.3. Utilisation du subjonctif à cause du souhait.....	46
3.3.1. Utilisation de l'indicatif en estonien.....	47
3.3.2. Utilisation du conditionnel en estonien	48
3.3.3. Pas de relative en estonien.....	48
CONCLUSION.....	49
RÉSUMÉ	53
BIBLIOGRAPHIE	54

Introduction

Ce mémoire de fin d'études se concentrera sur la corrélation entre le subjonctif dans les propositions subordonnées relatives françaises et les modes utilisés dans leurs équivalents en estonien. Son but est d'observer la traduction du subjonctif dans les propositions subordonnées relatives selon le mode utilisé en estonien. Nous voyons aussi si les traductions vers l'estonien et vers le français montrent les mêmes tendances de relations entre le subjonctif français et les modes utilisés en estonien.

Le subjonctif est l'une des catégories françaises les plus difficiles à apprendre pour les étudiants estoniens parce qu'il y a différents équivalents grammaticaux pour le mode subjonctif dans la langue estonienne. La traduction du mode subjonctif dans ce type de propositions n'est pas simple, on peut employer l'indicatif, le conditionnel ou l'exprimer à l'aide d'outils lexicaux. C'est pourquoi il est utile de préciser l'usage du subjonctif dans les propositions subordonnées françaises et sa corrélation avec les modes utilisés en estonien. Les similarités trouvées dans les relations entre le subjonctif français et le mode utilisé en estonien pourraient être utiles pour les étudiants du français pour mieux expliquer dans quelles conditions on doit utiliser le subjonctif.

Le thème du subjonctif a été étudié dans la thèse de Reet Alas (2012), mais dans son étude, elle ne se concentre pas spécialement sur le subjonctif dans les subordonnées relatives, mais sur les valeurs du conditionnel. Pour cette raison aussi, nous avons choisi d'étudier le thème plus précisément pour vérifier s'il y a des relations évidentes entre les modes estoniens utilisés et le subjonctif français dans les phrases subordonnées relatives. En estonien, les propositions relatives ont été étudiées par les Pajusalu (2010). Nous comparons les résultats de notre analyse avec ses résultats.

Nous avons compilé notre corpus d'étude avec l'aide du corpus parallèle estonien-français CoPEF en ligne (corpus.estfra.ee). Il est composé seulement de textes écrits. Nous avons choisi sur ce corpus les propositions subordonnées relatives françaises où l'on utilise le subjonctif dans la phrase originale française ou dans la phrase traduite française. Seuls les textes où le traducteur et la direction de traduire sont connus ont été choisis. Nous avons utilisé les catégories textuelles suivantes de ce

corpus CoPEF : littérature estonienne et française, textes non littéraires estoniens et français. Notre corpus compilé consiste en 248 exemples en 230 phrases, dont dans 131 exemples la direction de traduire est français-estonien et dans 117 exemples estonien-français.

Nous avons seulement choisi des exemples où la proposition relative a un antécédent en français. Nous n'avons pas inclus les exemples où le subjonctif est employé dans le sens du conditionnel. Les cas où la proposition relative est absente en estonien sont étudiés parce que c'est une manière d'exprimer en estonien les propositions relatives françaises qui contiennent le subjonctif. Pour pouvoir faire des conclusions sur les similarités et différences entre les deux directions de traduction, les cas où la proposition relative n'existe pas dans la version originale estonienne, mais est présente dans la version française sont aussi compris dans notre corpus.

L'analyse est divisée en deux grandes parties : les traductions du français vers l'estonien et les traductions de l'estonien vers le français. Toutes les deux parties sont partagées en trois subdivisions basées sur la raison d'employer le subjonctif en français. Ces sont : le superlatif ; la restriction et le souhait.

Le mémoire est divisé en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous introduisons la théorie sur les propositions relatives et sur l'utilisation des modes en français et en estonien en elles. Dans le second chapitre nous étudions la traduction des propositions françaises vers l'estonien et dans le troisième chapitre la traduction des propositions estoniennes vers le français.

1. Les propositions relatives et l'utilisation des modes dans les relatives

1.1. Les propositions relatives françaises et estoniennes

Les propositions relatives estoniennes sont les propositions introduites par un pronom relatif qui est lié au groupe nominal (par exemple : un homme intelligent) ou au groupe quantificateur (par exemple : ces cinq hommes) de la proposition principale ou à toute la proposition principale (EKG II 1993 : 311). Quand la proposition relative est liée à toute la proposition principale, elle affecte le sens de toute la proposition principale (EKG II 1993: 315). Par exemple : *Il est venu avec nous, ce qui était surprenant* (le fait qu'il l'a fait était surprenant).

Les propositions relatives estoniennes sont introduites par les pronoms relatifs *kes*, *mis*, *kumb* (avec leurs déclinaisons) et rarement par les expressions composées avec *mis* : *mispoolest*, *misüile*, *misläbi*, ou par les pronoms *milline*, *missugune*, *mäherdune*. Il y a aussi des propositions relatives qui sont introduites par les adverbes pronominaux (asemäärsõnad) *kuhu*, *kus*, *kust*, *millal* (EKG II 1993: 311).

Kes est généralement employé quand l'antécédent est animé, *mis* quand l'antécédent est non-animé. Les animaux peuvent être *kes* ou *mis*, mais *kes* est normalement utilisé quand l'animal est l'agent (Erelt 2000). Par exemple : *Kass, mille/kelle ta ostis* ('Le chat qu'il a acheté') par rapport à *Kass, kes kõndis katusel* ('Le chat qui promenait sur le toit'). *Missugune* et *milline* sont des adjectifs. Les pronoms relatifs sont normalement utilisés au singulier et il n'importe pas si l'antécédent est au singulier ou au pluriel. L'utilisation du pluriel est peu commune (Erelt 2000).

En estonien la proposition relative suit directement l'antécédent. Quand l'antécédent est un nom au cas génitif, la proposition relative ne peut pas être utilisée parce que le mot principal et son complément au génitif ne peuvent pas être séparés. Par conséquent, les pronoms démonstratifs *selle/sellise* sont utilisés en estonien. Quand ces pronoms n'existent pas dans la proposition principale, la proposition relative (a) ou le complément génitif (b) doivent être abandonnés (EKK : SÜ 125). Par exemple : La phrase **Kaarli, kellel on roheline müts, ratas oli terve* ('Le vélo de Kaarel, qui portait le chapeau vert, marchait') est incorrecte en estonien et doit être changée. Les possibilités de dire la même chose sont (a) *Rohelise mütsiga Kaarli ratas oli terve*

(‘Le vélo de Kaarel avec le chapeau vert marchait.’) ou (b) *Kaarliil, kellel oli roheline müts, oli terve ratas* (‘Kaarel, qui portait un chapeau vert, avait un vélo qui marchait.’)

Les propositions relatives françaises sont introduites par les pronoms relatifs qui peuvent être simples ou composés. Les relatifs simples sont *qui, que, quoi, dont*. Les relatifs composés consistent en un pronom variable *lequel* et les prépositions *à* ou *de* (pour former *auquel* et *duquel*).

Le pronom relatif est choisi selon sa fonction dans la proposition relative : *qui* quand le relatif est en position de sujet, *que* quand il s’agit d’un complément direct du verbe, *quoi* et *lequel* sont employés après une préposition, *dont* et *où* comme groupes prépositionnels (Riegel *et al.* 1999 : 479). Selon Riegel *et al.* (1999 : 480), « le pronom composé s’accorde en genre et en nombre avec son antécédent ». Le pronom simple ne le fait pas, mais lorsqu’il est complément indirect, il peut varier « selon que son antécédent est un être humain (*La personne à qui je pense*) ou non (*Le projet auquel je pense... Une chose à quoi je pense*) » (Riegel *et al.* 1999 : 480).

Il y a deux types de propositions relatives françaises : celles qui complètent un antécédent et celles qui n’ont pas d’antécédent et sont qualifiées de substantives. Entre les relatives à antécédent, il est possible de distinguer « les déterminatives, qui réduisent l’extension de l’antécédent », et les prédicatives, qui ne modifient pas l’extension de leurs antécédents (Soutet 2000 : 103). Dans notre étude, nous analyserons seulement les propositions relatives qui complètent un antécédent.

1.2. L’utilisation des modes en propositions relatives françaises et estoniennes

En estonien, le subjonctif n’existe pas, donc dans les traductions des propositions relatives il doit être remplacé par l’indicatif, par le conditionnel ou exprimé à l’aide d’outils lexicaux.

La valeur sémantique de l’indicatif estonien est principalement neutre. Il est normalement utilisé quand le locuteur considère qu’une action est réelle, que l’énonciation est directe et que le but de la communication est de présenter des informations. C’est le même en français – l’indicatif est le mode de l’actualisation du

procès (Riegel *et al.* 1999 : 297). Cependant, quand certains moyens lexicaux et intonatifs sont employés, ce mode peut quelquefois aussi être utilisé en estonien quand le locuteur considère que l'action est irréaliste, que l'énonciation est indirecte ou que le but communicatif est intentionnel (EKK : M 92).

La principale valeur sémantique du conditionnel estonien est que le locuteur considère l'action comme irréaliste. L'idée de la phrase n'est pas en corrélation avec la situation réelle (EKG II 1993 : 188). Le conditionnel peut aussi exprimer un ordre poli ou un souhait (EKK : M 93). Ce mode exprime aussi qu'un événement n'a pas été réalisé avant le moment de la parole, bien qu'il ait pu avoir lieu s'il avait existé une chance pour le faire (EKG II 1993 : 35). Par exemple :

- (1) .. ja mul ei õnnestunud enam leida meistrit, kes soemüüri üles oleks ladunud ('... et je n'a pas pu trouver un maître qui aurait construit le mur de la chaudière.') (Pajusalu & Pajusalu 2010: 249).

La possibilité de trouver un tel maître existait, mais le locuteur n'a pas réussi à le faire.

Généralement, l'indicatif est utilisé dans les propositions relatives françaises, mais le subjonctif est employé dans les cas suivants:

- quand la proposition est précédée par un superlatif (ou par une expression équivalente, par exemple : le seul, le dernier), ou
- quand la proposition principale transmet une idée de volonté ou d'hypothèse qui place l'antécédent « hors du champ de constat ». Autrement dit, quand la proposition est précédée par une négation ou quand cette proposition exprime un souhait, un but ou une conséquence.

(Riegel *et al.* 1999: 485-486)

Dans les relatives déterminatives (restrictives), le subjonctif « exprime une sélection dans un ensemble de référents possibles » (Riegel *et al.* 1999 : 326). Par exemple :

- (2) Je cherche pour les vacances un livre qui me plaise. (Riegel *et al.* 1999 : 326).

La différence entre l'indicatif et le subjonctif dans ce cas est que l'indicatif signifie qu'un tel livre existait ; le subjonctif précise quel est le type de livre, mais le locuteur

n'est pas certain si en réalité il existe une occurrence (un livre qui satisfait ces conditions) (Riegel *et al.* 1999 : 326-327).

Normalement, le locuteur a le choix entre ces deux modes qui expriment des nuances de sens différentes. Selon Riegel *et al.*, le subjonctif est généralement préféré dans deux cas: quand l'antécédent est indéfini ou indéterminé – il y a une négation dans la proposition principale ou l'existence de l'antécédent est possible, mais pas réelle – ou quand il est « sélectionné parmi un groupe de possibles » – normalement le cas d'un superlatif dans la proposition principale (Riegel *et al.* 1999 : 327).

Soutet (2000 :104), qui a rentré dans les détails du même sujet, distingue deux situations syntaxiques : l'une où le recours au subjonctif est automatique et l'autre où il y a un choix qui porte des nuances de sens. Selon Soutet (2000 : 104), les relatives interprétées comme prédicatives sont très indépendantes de leur antécédent. Ainsi, le mode de la relative est conditionné « par une visée implicite de l'énonciateur portant directement sur elle » (Soutet 2000 : 104). D'un autre côté, « dans le cas d'une interprétation déterminative, le mode de la relative est étroitement dépendant de la nature de l'antécédent ou de la visée propre sous laquelle est entendu l'antécédent. » (Soutet 2000 : 104).

Selon Soutet (2000 : 104-105), « les relatives automatiquement au subjonctif sont les relatives à antécédent indéfini ». Dans le cas des relatives à alternance modale, « le subjonctif ne peut être déclenché que si l'un des constituants déterminatifs laisse entendre que le référent désigné par le SN [antécédent + relative] fait objet d'une sélection, ce qui suppose le parcours d'une classe. » (Soutet 2000 : 111). Il y a deux types de ces situations : (1) quantification et sélection qui est à son tour divisée en quantification lexicale (constituants comme *le rare* et *le seul* qui traduisent l'idée de sélection quantitative) et quantification grammaticale (expressions comme *tout*, *le peu de*, *un* et *le*) ; (2) caractérisation et sélection (les antécédents nominaux incluant un superlatif ou un adjectif ordinal) (Soutet 2000 : 111-113).

Soutet (2000 :112) présente quatre exemples avec les articles *un* et *le* pour mieux clarifier les différences du choix de mode:

- (3) Pierre achète un livre qui est à tirage limité.
- (4) Pierre achète un livre qui soit à tirage limité.

(5) Pierre achète le livre qui est à tirage limité.

(6) Pierre achète le livre qui soit à tirage limité.

Dans les exemples (3) et (5), il s'agit d'une description dans la proposition relative. L'exemple (4) implique que le livre acquis a été choisi parce qu'il est à tirage limité. L'exemple (6) implique que le livre n'est pas n'importe lequel et qu'il est tenu pour exceptionnel et unique dans l'ensemble de la classe de référence. Généralement, cette commande sélective des articles est plus acceptable au singulier (Soutet 2000 : 112).

D'après Soutet (2000 : 113), « la caractérisation sélective consiste à parcourir une échelle qualitative (superlatifs) ou une échelle d'ordination, de classement (ordinaux) ». À propos de ces constructions, Soutet (2000 : 114) a noté trois points :

1) le taux d'emplois du subjonctif avec un antécédent à sélection superlative est plus élevé ;

2) seulement le subjonctif est possible quand la relative sert seulement à marquer la trace d'opération de sélection (*Pierre achète les plus beaux livres qui soient* (Soutet 2000 : 114)) ;

3) deux relatives non coordonnées peuvent être dans la dépendance d'un même antécédent impliquant caractérisation sélective (voir les exemples 21 et 41).

Soutet (2000 : 116) distingue deux types de situations concernant le choix des modes dans les relatives : 1) « le choix modal est sémantiquement rentabilisé » et 2) le choix modal est faible, presque nul. Le choix est possible dans des phrases où le verbe traduit « une activité de l'esprit qui le conduit à construire des représentations plus ou moins actualisées, entre imagination et réalité. » (Soutet 2000: 116) Ce sont les verbes comme *penser, croire* et *imaginer*. Dans ce cas, le subjonctif exprime un souhait, une croyance ou une spéculation. Par exemple :

(7) Pierre croit en une femme qui lui est fidèle.

(8) Pierre croit en une femme qui lui soit fidèle. (Soutet 2000 : 116)

Dans l'exemple (7), la femme existe et Pierre croit en elle, dans l'exemple (8), Pierre croit que ce type de femme peut exister.

Le choix est sémantiquement faible en deux types de contexte : (1) à cause de la commande du syntagme antécédent, quand elle traduit une idée de volonté,

investigation, nécessité ou pure fiction ; (2) à cause de la position de la relative, quand le groupe de l'antécédent et la relative sont au début de la phrase. Dans le premier cas, les phrases avec subjonctif dans la relative sont jugées, selon Soutet (2000 : 117), plus naturelles. Dans le second cas, le possible subjonctif est semblable aux conjonctives où *que* est au début de la phrase ou derrière *le fait* (Soutet 2000: 116).

Selon Soutet (2000 : 121), le subjonctif est généralement requis quand « l'antécédent tombe sous la portée d'une négation », parce que la négation pose l'inexistence du référent. Quand la négation affecte seulement le verbe dont l'antécédent dépend, l'indicatif peut aussi être utilisé dans la relative. Quand la négation porte sur un autre constituant et n'affecte pas l'antécédent ou quand la négation est simplement argumentative, l'indicatif est la seule possibilité.

1.3. Les études antérieures

En estonien, une étude a été conduite sur les propositions relatives, elle a été faite par Renate et Karl Pajusalu en 2010. Leur corpus a été composé sur la base du corpus de la langue écrite estonienne d'Université de Tartu. Au total, ils ont analysé 113 exemples morphologiquement marqués de la langue écrite et du discours oral.

Pajusalu et Pajusalu ont conclu que dans les propositions relatives, le conditionnel estonien peut être utilisé quand le locuteur veut montrer que l'antécédent est non-spécifié. D'après Pajusalu et Pajusalu (2010: 243), un antécédent spécifié réfère à un référent ou à un groupe de référents particuliers et antécédent non-spécifié réfère à n'importe quel référent qui correspond au sens de l'antécédent. La spécificité n'est pas l'équivalent de la définitude. Dans le cas de la définitude le référent a déjà été mentionné dans le contexte.

(9) Otsin ehitusmeest, kes aitaks mul remonti teha. ('Je cherche un constructeur qui m'aide (subjonctif) à faire des travaux.')

(10) Otsin ehitusmeest, kes aitab mul remonti teha. ('Je cherche un constructeur qui m'aide (indicatif) à faire des travaux.')

(Pajusalu & Pajusalu 2010 : 244).

Dans le premier cas, le locuteur ne connaît pas un tel constructeur, donc l'antécédent est non-spécifié. Dans le second cas, on parle d'un certain constructeur (qui a déjà commencé avec les travaux ou qui a dit qu'il allait le faire), donc l'antécédent est spécifié. Selon Pajusalu et Pajusalu (2010 : 244), cette manière d'opposer l'indicatif et le conditionnel n'est pas une règle, mais une tendance quand ce type d'utilisation ne contredit pas les autres faits qui affectent le sens. Quand l'antécédent non-spécifié apparaît avec un verbe à la forme affirmative, le conditionnel renforce le caractère non-spécifié de l'antécédent. Le locuteur ne connaît pas une chose qui aurait les propriétés décrites dans la proposition relative. Cette manière d'utiliser le conditionnel pour montrer que l'antécédent est non-spécifié est semblable aux propositions relatives françaises où le locuteur utilise le subjonctif pour exprimer un souhait ou un but avec la proposition relative. C'est le cas de l'exemple (10).

D'un autre côté, dans la proposition relative, le conditionnel restreint l'antécédent non-spécifié en le classifiant ou en l'identifiant. La proposition relative conditionnelle montre quel pourrait être le groupe d'antécédents (Pajusalu & Pajusalu 2010 : 247). Ce sont les propositions relatives restrictives (EKG II 312-313). Dans ce type de propositions, on est sûr de la partie qui est décrite dans la proposition relative, mais l'antécédent n'est pas spécifié. Le référent n'est pas choisi parmi tous les référents possibles – la proposition restreint l'ensemble des référents possibles.

(11) buss, mis jōuaks sadamasse ('un bus qui arrive (subj) au port'). (Pajusalu & Pajusalu 2010 : 248).

Dans cette phrase l'antécédent *buss* ('bus') est non-spécifié – on n'est pas sûr si un tel bus existe. Le locuteur ne doute pas qu'il existe un bus qui arrive, le fait d'arriver dans le port peut être complètement certain. Il y a probablement un bus qui va le faire, mais on ne sait pas quel bus (Pajusalu & Pajusalu 2010: 248). La proposition relative restreint l'antécédent dans le sens que le locuteur parle seulement des bus (imaginaires, souhaités) qui arrivent au port, donc l'ensemble des référents possibles est constitué des bus qui arrivent au port.

L'antécédent non-spécifié est souvent le complément d'un verbe à la forme négative – la chose dont on parle n'existe pas – donc la restriction dans la proposition relative

est imaginaire et de ce fait, l'indicatif ne peut pas être utilisé dans la proposition relative (Pajusalu & Pajusalu 2010 : 248-249).

- (12) .. ega ole ühtegi inimest, kellele võiks südame tühjaks rääkida
(' et il n'y a personne, à qui on puisse tout dire ') (Pajusalu & Pajusalu 2010: 249)

En estonien le conditionnel est utilisé parce que ce type de personne n'existe pas et donc la restriction que la personne a la caractéristique qu'on peut tout lui dire est imaginaire. En français, le subjonctif est utilisé parce que la proposition relative est précédée par une négation qui pose l'inexistence du référent. Ce type d'utilisation du conditionnel en estonien est par conséquent semblable à l'utilisation du subjonctif français dans la proposition relative lorsqu'il y a une négation dans la proposition principale.

La proposition relative conditionnelle peut aussi compléter un antécédent spécifique, mais dans ce cas, la proposition relative conditionnelle montre seulement les fonctions ou les caractéristiques potentielles, celles qui existent dans un espace irréel. La proposition relative ne décrit pas l'antécédent, parce qu'il est déjà spécifié et a été défini par le contexte. Ce type de proposition relative montre qu'une qualité du référent n'a pas été réalisée (Pajusalu & Pajusalu 2010 : 250). Dans ce cas-là, il s'agit de relatives non-restrictives ou appositionnelles qui ne classifient pas et seulement déclarent quelque chose sur l'antécédent. Quand il s'agit d'une proposition relative non-restrictive, la proposition relative peut être remplacée par une phrase individuelle (EKG II 1993 : 313).

- (13) Ta keerutas sõrmede vahel paberilehte, mis veel veerand tundi tagasi oleks võinud ta hea nime päästa.
(' Il tournait entre ses doigts une feuille qui, il y avait une demi-heure, aurait pu sauver sa réputation. ') (Pajusalu & Pajusalu 2010: 251)

Dans cet exemple, la feuille est un référent spécifié, mais son pouvoir de sauver n'a pas été réalisé et par conséquent le conditionnel est utilisé.

Le classement notionnel de Reet Alas (2012 : 184), présenté dans le tableau ci-dessous, nous donne une idée initiale des corrélations du subjonctif français et le conditionnel estonien.

Tableau 16. Les emplois du subjonctif français et du conditionnel estonien mis en parallèle.

Emplois du subjonctif français	Usages du conditionnel estonien	
1) la volonté <i>Exemple : qu'il vienne / je veux qu'il vienne</i>	1) l'expression du souhait (le conditionnel ajoute une nuance de modestie et d'incertitude)	l'interprétation d'intention
	2) le but et l'objectif	
	3) l'ordre (une nuance atténuante)	
2) l'hypothèse <i>Exemple : qu'il vienne, je ne le recevrai pas / à supposer qu'il vienne, je ne le recevrai pas</i>	4) l'hypothèse	l'interprétation d'encadrement
	5) le marquage sémantique de l'évènement qui révèle la condition à remplir pour que se réalise un autre évènement	
	6) la potentialité	
3) la concession <i>Exemple : si grand soit-il, il passera sous cette porte / bien qu'il soit grand, il passera sous cette porte</i>		
4) l'indéfinition <i>Exemple : quoi qu'il fasse, il a toujours de la chance / je cherche un étudiant qui sache le russe</i>		
	7) la ressemblance apparente de deux actions (conjonctions <i>comme si, etc.</i>)	l'interprétation d'encadrement
	8) le doute, l'hésitation	
	9) l'expression de la politesse	

(Alas 2012 : 184)

Dans le tableau, Alas a adopté les descriptions de Soutet, de Peegel et de Metslang. Elle a présenté les emplois suivants du subjonctif français : la volonté, l'hypothèse, la concession et l'indéfinition. La grande majorité des propositions relatives françaises où le locuteur utilise le subjonctif tombent dans le cadre de l'indéfinition (les propositions qui expriment le but/le souhait et les propositions avec la négation/restriction). En même temps, selon ce tableau, il n'y a pas de correspondance entre l'emploi français de l'indéfinition et le conditionnel estonien. Il n'est pas précisé dans ce tableau à quel groupe appartiennent les propositions relatives qui suivent un superlatif, donc on peut conclure que les cas du superlatif ne sont pas exprimés avec le conditionnel en estonien. Alas (2012 : 192) a affirmé dans

sa recherche que « dans les relatives, c’est surtout le superlatif qui est accompagné du verbe au subjonctif en français, tandis que dans la langue estonienne, la phrase reste neutre au niveau de la modalité » .

Les résultats de Alas (2012 :197) sont présentés dans le suivant tableau :

Tableau 18. Les équivalents estoniens du subjonctif français par types de phrase.

Type de phrase	Fonction	Substantifs/verbes/ constructions	IND	COND	Autre
Complétive	nécessité, souhait, ordre	<i>idée, fait, avoir besoin, falloir, désirer, aimer, souhaiter, attendre, demander, attendre, préférer</i>		+	
		<i>vouloir</i>	+	+	
	opinion, évaluation, attitude	<i>craindre, croire (nég/int), penser (nég/int), suffire, sembler, s'étonner, être possible, être surprenant, être exclu, être rare, être contrarié</i>	+		
Adverbiale	but, temps	<i>pour que, avant que</i>	+ (lex)	+	
	concession	<i>quoique, bien que</i>	+		
Relative	sélection quantitative	<i>superlatif, le seul que, il n'y a que</i>	+		
	antécédent non-spécifique négatif	<i>rien qui</i>		+	
Indépendante Principale	valeur impérative	<i>que</i>	+ (lex)		JUSS
	tour paratactique	<i>ne fût-ce que</i>	+ (lex)	+	

Elle a affirmé que généralement le subjonctif est en corrélation avec l’indicatif estonien dans le cas de superlatif et avec le conditionnel dans le cas de restriction (2012 :197). Alas a aussi montré que le subjonctif imparfait accompagne les restrictions quantitatives (*le seul que, il n’y a que, etc.*) dans les relatives et dans ces cas l’indicatif est utilisé dans la plupart des traductions. En même temps, dans le cas d'une valeur d’indéfinition (*rien, etc.*) c’est plutôt le conditionnel qui est utilisé (Alas 2012 : 193-194). Ainsi, ces résultats ne correspondent pas totalement avec les résultats de Pajusalu et Pajusalu, qui ont montré que l’indicatif ne peut pas être utilisé quand l’antécédent non-spécifié est précédé par un verbe à la forme négative.

Dans ce travail nous étudions la corrélation entre le subjonctif dans les propositions subordonnées relatives françaises et les modes utilisés dans leurs équivalents en

estonien. Nous voyons aussi si les relations entre le subjonctif français et les modes utilisés en estonien sont les mêmes dans les traductions vers l'estonien et vers le français. Nous analysons seulement des exemples où la proposition relative a un antécédent en français. Les cas où la proposition relative est absente en estonien sont aussi observés parce que c'est une manière d'exprimer en estonien les propositions relatives françaises qui contiennent le subjonctif. Pour pouvoir faire des conclusions sur les similarités et différences entre les deux directions de traduction, les cas où la proposition relative n'existe pas dans la version originale estonienne, mais est présente dans la version française sont aussi compris dans notre corpus. Nous comparons les résultats de notre analyse avec les résultats de Pajusalu et Pajusalu et d'Alas.

2. Phrases traduites du français vers l'estonien

Le présent chapitre comprend trois sous-chapitres : utilisation du subjonctif à cause du superlatif, utilisation du subjonctif à cause de la restriction et utilisation du subjonctif à cause du souhait. Chaque sous-chapitre est composé de trois sections : utilisation de l'indicatif en estonien, utilisation du conditionnel en estonien et pas de relative en estonien. Les exemples qui ne correspondent à aucune section sont analysés séparément avant la première section du sous-chapitre.

Notre corpus de phrases traduites du français vers l'estonien comprend 131 exemples de propositions relatives dans 122 phrases. Le tableau 1 montre la distribution des propositions relatives traduites du français vers l'estonien dans le corpus.

Tableau 1. La distribution des propositions relatives traduites du français vers l'estonien.

	Superlatif	Restriction	Souhait	Au total
Indicatif	50 (74 %)	4 (9 %)	5 (26 %)	59 (45 %)
Conditionnel	6 (9 %)	24 (55 %)	10 (53 %)	40 (31 %)
Pas de relative	10 (15 %)	15 (34 %)	4 (21 %)	29 (22 %)
Autre	2 (3 %)	1 (2 %)	0	3 (2 %)
Au total	68 (52%)	44 (34 %)	19 (15 %)	131

Ainsi, 73 % des exemples de superlatif sont traduits vers l'estonien à l'aide de l'indicatif. La plupart des exemples de restriction (52 %) sont traduits vers l'estonien avec le conditionnel. Ces deux tendances correspondent aux résultats d'Alas (2012 : 197). Parmi les exemples d'utilisation du subjonctif à cause du souhait, la plupart des exemples (55 %) ont été traduits avec le conditionnel.

La plupart des exemples de notre corpus (51 %) sont d'utilisation du subjonctif à cause de superlatif. Le groupe des exemples de souhait est le plus petit (15 %).

2.1. Utilisation du subjonctif à cause du superlatif

Au total, il existe 68 exemples dans notre corpus où la raison d'employer le subjonctif en français est le superlatif.

Il y a deux exemples qui ne correspondent à aucune section (indicatif, conditionnel, pas de relative), donc ils sont analysés séparément avant les sections. Dans le tableau 1, ces exemples sont compris dans la division « autre ».

Dans un exemple il s'agit de l'utilisation de l'infinitif en *-da* quand la raison d'utilisation du subjonctif en français est le superlatif.

(14) **La dernière à laquelle vous puissiez encore vous raccrocher.**

Viimane asi maailmas, millest veel kinni haarata. (Gavalda, Anna (2008). *La consolante*)

Dans cet exemple, la proposition relative a été conservée en estonien. Néanmoins, il est impossible de dire quelle est la modalité de la proposition, parce que la traductrice a employé l'infinitif en *-da* (*haarata*). L'infinitif en *-da* ne porte pas de significations grammaticales exactes (EKK : M74) et exprime seulement l'activité en soi. La chose dont le locuteur parle a été mentionnée avant dans le contexte. Le contexte fait référence à une situation hypothétique: comme si la chose était la dernière, mais réellement elle ne l'est pas.

Dans l'autre exemple, la proposition relative a été conservée, mais complètement changée:

(15) Mon oncle, en ce temps -là, ne s'occupait pas encore d'économie politique ; j'ai su depuis que l'astronomie surtout l'attirait alors, vers quoi le poussaient également son goût pour les chiffres, sa taciturnité contemplative et ce déni de l'individuel et de toute psychologie qui fit bientôt de lui **l'être le plus ignorant** de soi -même et **d'autrui que je connaisse.**

*Tol ajal ei tegelnud mu onu veel poliitökonoomiaga ; nagu ma hiljem kuulsin, köitis teda tollal peamiselt astroloogia, mille poole teda tõmbas armastus arvude vastu, tema vaikne ja mõtlik meelega, aga samuti tõrjuv suhtumine kõigesse individuaalsesse ja psühholoogilisse, mistõttu **ma pole eales kohanud kedagi, kes nii vähe mõistaks** iseennast ja teisi inimesi.*
(Gide, André (1955). *Si le grain ne meurt*)

Dans la phrase originale, la proposition relative contient le verbe *connaître*, mais dans la version estonienne, la nouvelle proposition relative parle d'ignorance (le thème de la proposition principale de la phrase originale). La proposition relative

originale a été transformée en proposition principale en estonien et en outre, le verbe dans la forme affirmative en français (*que je connaisse*) a été traduit à la forme négative (*pole kohanud*) et le mot *eales* ('jamais') a été ajouté. L'adjectif *ignorant* au superlatif de la proposition principale de la phrase originale est devenu le verbe de la proposition relative estonienne (*mõistaks*). Pour transmettre la signification du superlatif, les mots *nii vähe* ('si peu') ont été ajoutés à la proposition relative estonienne. Donc, dans la version originale, la proposition relative porte sur *l'être le plus ignorant*, mais la proposition relative estonienne porte sur *kedagi* ('personne'). Donc, le subjonctif est utilisé en français à cause du superlatif. En revanche, en estonien le conditionnel est employé parce que le locuteur ne connaît pas une personne avec les qualités décrites dans la proposition relative – ce type de personne n'existe pas dans la réalité du locuteur et la restriction de la proposition relative est imaginaire (Pajusalu & Pajusalu 2010: 248-249).

2.1.1. Utilisation de l'indicatif en estonien

On trouve 50 exemples dans notre corpus où l'indicatif est utilisé dans la version estonienne de la phrase.

Généralement, il existe trois types de situations :

A. L'antécédent (spécifié) est la seule (la meilleure) de toutes les possibilités connues par le locuteur, les possibilités hypothétiques ne sont pas incluses. Il y a 31 exemples de ce type.

(16) Aujourd'hui encore — 1963 — c'est bien **le seul lien de parenté qui m'émeuve**.

Veel praegu – 1963. aastal – on see **ainus sugulusside, mis mind heldima paneb**. (Sartre, Jean-Paul (1964). *Les mots*)

Ici le locuteur parle de tous les liens de parenté qui l'émeuvent et précise que ce lien particulier est le seul parmi eux. La condition qui est la base d'être le seul est décrite avec la proposition relative. Ici, l'utilisation du conditionnel aurait changé le sens de la phrase. Avec le conditionnel, la phrase voudrait dire que le lien de parenté ne l'émeut pas maintenant, mais qu'il pourrait le faire dans l'avenir.

Dans ce groupe nous distinguons deux sous-types. Il existe quelques exemples qui font partie de tous les deux groupes.

A1. Dans le premier sous-type, la proposition relative décrit des propriétés qui ont déjà été réalisées dans le passé. Il y a 6 exemples dans notre corpus.

(17) Mais c'est justement **le seul point sur lequel Huxley se soit montré** mauvais prophète ; c'est justement le seul point qui, avec le développement de la robotisation et du machinisme, soit devenu à peu près inutile.

Aga see just ongi **ainus punkt, mille puhul** Huxley **osutus** kehvaks prohvetiks ; see just nimelt ongi ainus punkt, mis on robotika ja mehhaniseerimise arengu tõttu muutunud enam-vähem kasutuks. (Houellebecq, Michel (1998). *Les particules élémentaires*)

Ici le locuteur parle d'un point parmi tous les points sur quoi Huxley a fait une prophétie. Le locuteur connaît tous ces points. La proposition relative décrit une situation qui a déjà été réalisée - Huxley s'est montré mauvais prophète sur ce point. En estonien, l'indicatif a été employé dans la proposition relative. L'indicatif est la seule possibilité parce que les propriétés ont déjà été réalisées – le locuteur parle d'une situation réelle.

A2. Dans le second sous-type, la proposition relative restreint l'antécédent avec une condition qui définit comme le locuteur connaît tous les possibles référents parmi lesquels il fait un choix. La proposition relative restreint le groupe de possibles référents. On trouve 23 exemples de ce sous-type dans notre corpus. Souvent, il s'agit d'une condition qui est vraie jusqu'au moment d'énonciation, mais il est possible que cette condition puisse changer dans l'avenir (le locuteur ne l'exclut pas). On peut voir une dimension temporelle dans ces phrases. Par exemple :

(18) Eh oui, ce n'est pas très original, désolé ; je n'y peux rien si c'est tout de même **la chose la plus grave qui me soit** jamais arrivée.

Nojah, kahju küll, pole just eriti originaalne ; ma ei saa midagi parata, see on ikkagi **kõige tõsisem asi, mis minuga** kunagi **juhtunud**. (Beigbeder, Frédéric (1997). *L'amoureuse dure trois ans*)

Dans ce cas, le locuteur parle seulement des choses qui lui sont arrivées jusqu'au moment de l'énonciation – c'est la restriction réelle de l'antécédent. L'antécédent est choisi parmi le groupe restreint de toutes les choses arrivées – entre toutes les possibilités connues. La manière de connaître tout le groupe des référents est le fait

que ces choses sont arrivées au locuteur. Ce fait ne dépend pas de la nature de l'antécédent, il est défini par le locuteur (les faits se sont passés dans la réalité du locuteur). La condition de la proposition relative peut changer dans le sens que dans l'avenir quelque chose encore plus grave peut arriver. Ici le conditionnel ne peut pas être utilisé parce que la restriction est réelle. Si on utilisait le conditionnel, on parlerait des choses qui ne sont pas arrivées.

B. L'antécédent (spécifié) est la seule de toutes les possibilités, y compris hypothétiques. Il existe 3 exemples de ce type dans notre corpus. Dans ces cas, la proposition relative décrit soit un antécédent avec certaines propriétés soit une idée dont le locuteur n'est pas tout à fait sûr (mais dans cette circonstance, il y a des mots qui portent un sens d'irréalité).

(19) La joie de donner enfin satisfaction à mon père comblait un peu le vide sentimental dans lequel je me trouvais car, si je croyais ne plus aimer Marthe, je la considérais du moins comme **le seul amour qui eût été digne** de moi.

Rõõm, et isa jäi viimaks rahule, täitis pisut mind valdavalt tundetühjust, sest kuigi ma enda arvates Marthe'i enam ei armastanud, pidasin teda vähemalt **ainsaks armastuseks, mis oli minu vääriline**. (Radiguet, Raimond (2004). *Le diable au corps*)

La proposition relative décrit pourquoi l'amour est le seul (parmi tous les amours possibles, cet amour est le seul possible parce qu'il est digne du locuteur à son avis). La proposition relative décrit un groupe d'antécédents avec certaines qualités réelles (à l'avis du locuteur) et il pense que l'antécédent fait partie de ce groupe. Le conditionnel porterait le sens d'irréalité, donc il ne peut pas être utilisé ici parce que le locuteur parle des qualités réelles.

C. Il s'agit de l'indicatif d'un verbe modal dans les deux langues. Il y a 16 exemples de ce type. Les verbes modaux estoniens employés sont *saama* et *võima*. Dans ces exemples, il y a le verbe modal *pouvoir* ou en français.

(20) C'est **la pire des choses qui puisse arriver** à un homme, avoué -je...

„See on **kohutavaim asi, mis ühele mehele osaks saab langeda**,” tunnistan ma. (Khadra, Yasmina (2005). *L'Attendat*)

Ici le locuteur utilise le verbe modal *pouvoir* en français qui a été converti en verbe modal (« *saama* ») en l'estonien. Ce verbe ajoute le sens d'une possibilité (l'action est possible, mais pas certaine), donc ce n'est pas un indicatif « pur ». Dans ce cas ici

il s'agit d'une situation hypothétique et la description de l'antécédent qui est présentée avec la proposition relative est l'une de toutes les possibilités, hypothétiques incluses – le locuteur ne connaît pas toutes les possibilités. L'utilisation du conditionnel signifierait qu'on parle d'un avenir, mais sans l'emploi du conditionnel le présent est aussi inclus..

Il y avait seulement un exemple dans ce groupe où on utilise le verbe *être* (dans la construction *être capable*):

(21) Vous êtes **les deux seules personnes** au monde **que je connaisse qui soient capables** de porter ces horreurs sans avoir l'air ridicule...

Te olete **ainukesed inimesed, keda ma tean, kes võivad** selliseid jubedaid sälle **kanda** ilma naeruväärseks muutumata. » (Gavalda, Anna (2004). *Ensemble, c'est tout*)

Dans cet exemple, il y a deux propositions relatives. La première décrit une condition restrictive réelle qui porte sur l'antécédent. L'antécédent est la seule de toutes les possibilités connues par le locuteur. Pour transmettre ce sens, l'indicatif a été employé en l'estonien. La seconde proposition relative explique une situation hypothétique où les personnes « portent ces horreurs ». Le locuteur ne parle pas d'une situation concrète, mais imagine une situation et ses effets. L'expression verbale modale *être capable de* a été transmise en estonien à l'aide du verbe modal *võima*. L'utilisation du conditionnel signifierait que la situation où les personnes « portent ces horreurs » est très peu probable.

2.1.2. Utilisation du conditionnel en estonien

Il existe 6 phrases qui ont été traduites au conditionnel en estonien. Elles se divisent en trois groupes:

A. L'antécédent (spécifié) est la seule de toutes les possibilités, y compris hypothétiques. Le locuteur parle d'une situation hypothétique (possible, mais pas certaine). Il y a 3 exemples de ce type.

(22) C'est **le plus bel hommage que tu puisses lui rendre**, tu le sais bien...

Sa ju tead, et see on **parim austusavaldus, mida sa suudaksid talle pakkuda**... (Gavalda, Anna (2008). *La consolante*)

Il s'agit d'une situation hypothétique : le locuteur parle d'un hommage probable dans l'avenir, mais il n'est pas certain qu'il se réalise. L'hommage dont on parle est un de tous les hommages possibles (y compris tous les hommages hypothétiques).

B. Il s'agit d'une situation dans le passé qui ne s'est pas réalisée (2 exemples).

(23) Il eut un soupir de regret et se dit encore : — Celui -là est **le seul dont j'eusse pu faire** mon ami.

Ta ohkas kahetsusega ja lausus siis : "See oli **ainus, kellega oleksin võinud** sõbraks saada.
(de Saint-Exupéry, Antoine (1946). *Le petit prince*)

Dans cet exemple, cette personne n'est pas devenue l'ami du locuteur. Donc la situation n'a pas été réalisée et la proposition relative décrit une situation imaginaire. Ces exemples concordent avec la conclusion de Pajusalu et Pajusalu qui ont dit que l'indicatif ne peut pas être utilisé dans la proposition relative quand elle est imaginaire (Pajusalu & Pajusalu 2010 : 248-249).

C. Ce qu'on dit avec la proposition relative n'est pas sûr (1 exemple).

(24) **La seule vérité qui puisse** lui **paraître instructive** n'est point formelle : elle s'anime et se déroule dans les hommes.

Ainus tõde, mis võiks talle ehk **huvi pakkuda**, ei ole formaalset laadi : see elab ja avaneb inimestes. (Camus, Albert (1942). *Le mythe de Sisyphe*)

Dans ce cas, le locuteur ne croit pas que la situation décrite dans la proposition relative soit nécessairement vraie – le locuteur n'est pas sûr que la vérité dont il s'agit soit la seule qui lui paraisse instructive. En estonien, la signification du mot *ehk* est dans cette phrase ('peut-être') et donc il porte le sens d'incertitude.

2.1.3. Pas de relative en estonien

Au total, nous avons trouvé 10 exemples où il n'y a pas de relative dans la version estonienne.

Il y a deux exemples où en français il s'agit d'une même expression idiomatique. Dans un cas, la proposition relative n'existe pas en estonien et a été substitué par le gérondif (forme en *-des*). L'infinitif *-des* est semblable à un adverbe (EKK : M80).

- (25) Nous sommes loin des Hauts de Hurlevent, c'est **le moins qu'on puisse dire**.
Tänapäeval on asi "Vihurimäest" väga kaugel, **leebelt öeldes**. (Houllebecq, Michel (1994).
Extension du domaine de la lutte)

Dans l'autre cas, la proposition relative a été remplacée par un infinitif -da dans la version estonienne.

- (26) C'est le moins qu'on puisse dire...
Kui leebelt öelda. (Gavalda, Anna (2004). *Ensemble, c'est tout*)

Il est intéressant de noter que les deux exemples précédents sont traduits par des personnes différentes, mais dans les deux cas, on a choisi les mêmes mots : l'expression *le moins* a été traduite par l'adverbe *leebelt* ('doucement'). La traduction littérale est impossible parce qu'il s'agit d'une expression idiomatique. Une autre manière d'exprimer la même idée est par exemple dire *pehmelt öeldes*.

Il y a dans notre corpus 2 exemples où dans la version française il y a deux verbes avec le même sens et où un seul verbe est préservé en estonien.

- (27) Le bébé est enveloppé de discours épais comme des langes, il est ainsi **l'objet le plus mineur qui soit** pour la littérature.
Beebi on mähitud paksu sõnavatti nagu mähkmeisse, sel moel **on ta kõige väiksem** kirjanduse **objekt**. (Darrieussecq, Marie (2002). *Le bébé*)

En français, le verbe de la proposition principal et de la proposition relative est le même (*être*). En estonien, la proposition relative n'existe pas et les deux verbes sont traduits par un seul verbe (*on*).

Dans un cas, le verbe dans la proposition relative française n'a pas été conservé en estonien. Ce verbe n'a pas le même sens que le verbe dans la proposition principale.

- (28) C'est l'animal **le plus doux, le plus affectueux, le plus proche de nous que je connaisse**.
See on **kõige malbem, südamlikum ja inimesele lähedasem loom**. (Werber, Bernard (1998). *Le père de nos pères*)

Dans ce cas, la proposition relative française a disparu en estonien. Le sens principal de la phrase française a été transmis en estonien avec une phrase simple, mais le sens supplémentaire de la proposition relative (*que je connaisse*) a été omis.

On rencontre un autre cas similaire où la proposition relative française n'est pas gardée en estonien. La différence est que dans ce cas, il ne s'agit pas d'une omission.

- (29) **La seule chose dont je me souviens** est que je miaulais dans un endroit sombre et humide.
Mäletan ainult, et näugusin pimedas ja niiskes paigas. (Bayard, Pierre (2007). *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*)

Cet exemple est intéressant, parce qu'en français, il n'y a qu'un verbe (la proposition principale est dénuée de verbe). En estonien, la proposition relative n'existe pas et le verbe de la proposition relative originale est devenu le verbe de la proposition principale estonienne (*mäletan* 'je me souviens'). Le syntagme nominal *la seule chose* a été remplacé par l'adverbe *ainult* ('seulement') en estonien.

Dans deux cas, le verbe de la proposition relative française est devenu un adjectif dans la version estonienne.

- (30) Le dessin qui suit est **le seul qui ne soit pas terminé**.
Järgmisel leheküljel on **ainus lõpetamata joonistus**. (Gavalda, Anna (2008). *La consolante*)

Dans cet exemple, le verbe français *terminer* se traduit par l'adjectif *lõpetamata* en estonien. Le verbe de la proposition principale française *suivre* est remplacé par *järgmisel leheküljel* ('à la page suivante') qui est plus précise que la version originale.

Il existe deux exemples dans notre corpus où l'affirmation a été convertie en une négation dans la version estonienne.

- (31) Grand-mère tricotait des bas ; c'est **la seule occupation que je lui connusse**.
Vanaema kudus sukki ; **ühegi teise tegevuse juures ei ole ma teda iial näinud**. (Gide, André (1955). *Si le grain ne meurt*)

Dans la version française, les verbes de la proposition principale et de la proposition relative sont à la forme affirmative. Dans la version estonienne, la proposition relative n'existe pas. En outre, la traductrice a mis le verbe de la proposition principale à la forme négative (*ei ole*) et ajouté des mots qui portent un sens négatif (*ükski* ('aucune') et *iial* ('jamais')). Finalement, la phrase estonienne a le même sens que la phrase française, mais elle est formulée avec une double négation.

2.2. Utilisation du subjonctif à cause de la restriction

Dans notre corpus on trouve 44 exemples dans 39 phrases, dans lesquelles la raison d'utiliser le subjonctif en français est la restriction. Il y a un exemple qui ne correspond à aucune section (indicatif, conditionnel, pas de relative). Dans le tableau 1, cet exemple est compris dans la division « autre ».

Dans cet exemple il s'agit de l'utilisation de l'infinitif -da.

- (32) Tous les gens qu'il aimait sur cette terre étaient autour de lui et **il n'y avait rien d'autre qu'il puisse encore rêver, imaginer, concevoir ou dessiner.**

Kõik inimesed, keda ta maa peal armastas, olid tema ümber ning tal **ei olnud enam midagi, millest unistada, mida ette kujutada, planeerida või joonistada.** (Gavalda, Anna (2008).

La consolante)

Les expressions avec le verbe *pouvoir* ont été remplacées par les infinitifs -da *ette kujutada*, *planeerida* et *joonistada* en estonien. Il s'agit d'une restriction imaginaire – ce type d'antécédent n'existe pas en réalité, donc ses propriétés décrites par la proposition relative sont imaginaires.

2.2.1. Utilisation de l'indicatif en estonien

Il y a 4 exemples où l'indicatif a été employé dans les propositions relatives estoniennes. Dans toutes ces phrases, la proposition relative décrit des propriétés réelles de l'antécédent.

Dans le premier exemple, il y a deux raisons d'utiliser le subjonctif en français – la restriction et le superlatif. Il semble que le superlatif soit plus fort que la restriction.

- (33) On comptait en tout six femmes, sept hommes dont un adolescent, et trois petites filles paraissant âgées de un, deux et trois ans ; **sans doute un des groupes les plus restreints dont on pût concevoir** qu'il eût réussi, pendant au moins treize ans (c'est-à-dire depuis la disparition du village d'Abaitara), à subsister, coupé de tout contact avec le monde extérieur.

Kokku oli neid kuus naist, seitse meest (sealhulgas üks nooruk) ja kolm väikest tüdrukut, üks umbes ühe-, teine kahe- ja kolmas kolmeaastane; **arvatavasti on see üks väiksemaid rühmi, mille puhul on võimalik ette kujutada**, et tal õnnestus vähemalt kolmeteistkümne aasta jooksul (see tähendab Abaitara küla lagunemisest saadik) välisilmaga kokku puutumata elus püsida. (Lévi-Strauss, Claude (1955). *Tristes tropiques*)

Le locuteur sait que les propriétés décrites dans la proposition relative sont réelles et l'antécédent fait partie du groupe décrit par la proposition relative. Le verbe (*on võimalik* ('est possible')) estonien porte la signification – de l'évaluation de la probabilité. C'est la modalité epistémique qui exprime que le locuteur n'est pas absolument sûr (EKG II 1993 : 187). Le mot *arvatavasti* transmet aussi le sens d'incertitude. Tous les deux éléments (*pouvoir* et *sans doute*) sont présents en français aussi. Donc il ne s'agit pas d'un indicatif « pur » dans cette phrase. L'utilisation du conditionnel signifierait qu'il est possible que ce groupe puisse réussir à subsister, mais qu'il ne l'a pas fait en réalité.

Un autre exemple est pareil :

- (34) Ne savais -je pas cependant qu'Anne **n'était pas une femme que l'on pût abandonner** ainsi ?
 Kas ma siis ei teadnud, et Anne **pole naine, keda niiviisi maha saab jätta?** (Sagan, Françoise (2009). *Bonjour tristesse*)

La proposition relative décrit un certain groupe de personnes. Le locuteur sait, comment sont les personnes qui font partie de ce groupe. L'idée de la phrase est qu'Anne ne fait pas partie de ce groupe précis. En même temps, *saab* est en estonien un verbe modal qui est normalement employé avec l'infinitif -da en estonien. L'emploi du verbe français *pouvoir* est le même. Donc l'indicatif dans la proposition relative n'est pas « pur ». L'utilisation du conditionnel est possible, mais rendrait le sens de la phrase plus incertain.

Dans le troisième exemple, la proposition relative décrit les propriétés réelles de l'antécédent *rien* qui a été mentionné avant.

- (35) Ça semble inévitable, si forte est la nécessité de cette musique : **rien ne peut l'interrompre, rien qui vienne** de ce temps où le monde est affalé ;
 See tundub vältimatu, selle muusika paratamatus on niivõrd tugev. **Mitte miski ei suuda seda takistada, mitte miski, mis kuulub** kokkukukkunud maailma aega. (Sartre, Jean-Paul (1938). *La nausée*)

Le locuteur parle d'un groupe de choses qui viennent de ce temps où le monde est affalé. Ce groupe englobe beaucoup de constituants et le locuteur veut souligner ce fait pour dire qu'il est impossible d'interrompre la musique. Ici l'utilisation du conditionnel rendrait le sens de l'antécédent trop incertain et donnerait l'impression

que ce groupe est petit. Avec l'antécédent *rien*, le locuteur transmet le sens qu'il seulement existe des choses qui ne peuvent pas interrompre la musique. L'autre élément qui renforce le sens d'incertitude est le verbe modal *pouvoir* ('suutma') de la proposition principale qui est présent à la fois dans la version originale et dans la traduction. L'utilisation du conditionnel est possible, mais rendrait le sens de la phrase encore plus incertain.

Dans le quatrième exemple, l'idée de la phrase est exprimée avec négations, mais cette idée est en réalité affirmative.

(36) Je crois qu'il cédaît au besoin de son cœur plutôt qu'il ne suivait une méthode lorsqu'il **ne proposait** à mon amusement ou à mon admiration **rien qu'il ne pût aimer ou admirer** lui-même.

Usun, et isa kuulas pigem südame häält, kui järgis mingit metoodikat, **püüdes** minus huvi või imetlust äratada **vaid selle vastu, mida ta ise armastas või imetles**. (Gide, André (1955). *Si le grain ne meurt*)

Il y a deux négations, mais l'idée de la phrase est affirmative – le père proposait seulement des choses qu'il aimait. Le locuteur décrit une situation qui est déjà passée et il connaît les choses dont il parle dans la proposition relative – un groupe avec des propriétés certaines et connues est décrit avec la proposition relative. L'utilisation du conditionnel n'est pas possible parce qu'il porte une signification d'irréalité, mais la situation est déjà passée et était réelle.

2.2.2. Utilisation du conditionnel en estonien

Nous trouvons 24 exemples où le conditionnel a été employé en estonien pour traduire le verbe au subjonctif français. Un exemple est analysé dans le groupe des phrases où il n'y a pas de relative dans la phrase estonienne.

Parmi ces exemples il y a quatre sous-types :

A. La chose n'existe pas, donc la description est imaginaire et le locuteur ne connaît pas une chose avec les qualités décrites dans la proposition relative. Il y a 17 exemples de ce sub-type dans notre corpus.

(37) Physiologiste inoubliable je te salue, et je déclare bien haut que **je ne ferai rien qui puisse** si peu que ce soit **abréger** la durée de ton règne.

Unustamatu füsioloog, ma tervitan sind ja kuulutan valjul häälel, **et ma ei tee kunagi midagi sellist, mis võiks** kõige vähemalgi määral **lühendada** sinu valitsusaega. (Houllebecq, Michel (1994). *Extension du domaine de la lutte*)

Dans cet exemple, le locuteur ne dit pas comment sont les choses qu'on peut faire pour abréger la durée, mais il dit que ces choses n'existent pas. Donc la restriction d'abréger la durée existe dans un monde irréel, parce que ces choses n'existent pas de toute façon. Ces exemples sont en corrélation avec les conclusions de Pajusalu et Pajusalu (2010 : 248-249) qui ont affirmé que quand l'antécédent n'existe pas en réalité et la proposition relative décrit ses propriétés imaginaires, le conditionnel est utilisé.

B. La chose existe, mais la proposition relative décrit des propriétés qui n'ont pas été réalisées. Il y a 1 exemple de ce sous-type :

- (38) Suzanne n'avait jamais rencontré **quelqu'un qui fût** aussi peu poli que Joseph.
Suzanne polnud veel elu sees kohanud **kedagi, kes oleks** sama ebaviisakas kui Joseph.
(Duras, Marguerite (1950). *Un barrage contre le Pacifique*)

Suzanne avait rencontré des personnes, mais leur propriété d'être impoli n'a pas été réalisée. Cette tendance correspond aux explications de Pajusalu et Pajusalu (2010 : 250), qui ont affirmé que le conditionnel est employé quand les propriétés d'un antécédent réel n'ont pas été réalisées.

C. Il existe 2 exemples dans notre corpus où le locuteur veut dire avec la négation que la chose est unique.

- (39) J'ai beau haïr ce que je suis devenu, il faut admettre qu'**il n'existe pas d'autre métier où l'on puisse s'engueuler** pendant trois semaines à propos d'un adverbe.
Kuidas ma end selle pärast, kelleks olen saanud, ka ei vihkaks, tuleb tunnistada, et **ei leidu ühtki teist ametit, kus** ühe mäarsõna pärast kolm nädalat jutti üksteise peale **kisendataks**.
(Beigbeder, Frédéric (2000). *99 francs*)

Dans cet exemple, le locuteur veut dire que ce métier est le seul où l'on puisse s'engueuler de la manière décrite. La situation montrée par la proposition relative est réelle, mais l'idée qu'un autre métier pourrait avoir les mêmes propriétés est irréelle.

D. Il y a 4 exemples où l'utilisation de la négation veut dire le contraire : rien est différent, donc toutes les choses sont identiques. Il y a la négation dans la proposition relative aussi.

(40) **Il n'y a pas un gaz, pas une émanation** dans la région **dont il ne connaisse** la provenance, la composition, et ses conséquences pour l'environnement.

Meie regioonis **pole mitte ainsatki gaasi ega saastet, mille** päritolu, koostist ja keskkonnamõju **ta ei teaks**. (Grangé, Jean-Christophe (1998). *Les rivières pourpres*)

L'idée de la phrase n'est pas négative, mais affirmative : la phrase veut dire qu'il connaît la provenance, etc. de tous les gaz/émanations de la région. Il y a deux négations dans la phrase : l'une dans la proposition principale et l'autre dans la proposition relative.

2.2.3. Pas de relative en estonien

On rencontre 15 exemples où la proposition relative n'existe pas dans la version estonienne.

Il y a un exemple dans notre corpus où une proposition relative française n'a pas été préservée en estonien et dans l'autre proposition relative, le conditionnel est utilisé.

(41) Je ne connais aucune étude de quelque traitement que ce soit en psychiatrie, y compris des médicaments les plus puissants, **qui ait fait** état d'une telle efficacité en trois semaines.

Ma ei tea **ühtegi uurimust** mis tahes ravi kohta **psühhiaatrias**, kaasa arvatud kõige mõjusamad ravimid, **mis** kolme nädalaga **oleks osutunud** nii tõhusaks. (Servan-Schreiber, David (2003). *Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse*)

Dans cet exemple, le même antécédent a deux propositions relatives. L'une n'a pas été préservée en estonien, le verbe a été omis. Dans l'autre où le locuteur parle des propriétés qui n'ont pas été réalisées, la traductrice a employé le conditionnel. Dans le tableau 1, cette phrase est comprise deux fois, parce qu'il y a deux exemples ici : une fois dans la division « pas de relative » et la seconde fois dans la division « conditionnel ». Ici nous pouvons voir

Parmi les exemples de notre corpus il y en avait un où la proposition relative a été remplacée par une proposition complétive (la proposition est l'objet du verbe).

- (42) Pour la première fois, il lui apparut semblable à elle, à eux (Roger et elle), non point vulnérable, car elle avait toujours su qu'il l'était et **elle n'imaginait personne qui pût** ne pas l'être.

Esimest korda näis noormees olevat tema, nende (ta mõtles Roger'd ja ennast) sarnane, mitte haavatavuse mõttes, sest ta oli alati teadnud, et noormees seda on, **ega kujutlenud, et keegi võiks haavamatu olla.** (Sagan, Françoise (2004). *Aimez-vous Brahms*)

Dans un exemple, le verbe français a été transformé en un nom en estonien.

- (43) Pourtant toute la science de cette terre ne me donnera **rien qui puisse m'assurer** que ce monde est à moi.

Ja ometi ei **suuda** kogu teadus mulle **mingit kinnitust anda**, et see maailm kuulub mulle.
(Camus, Albert (1942). *Le mythe de Sisyphe*)

Ici le verbe français *assurer* est devenu le nom *kinnitus* en estonien et l'antécédent *rien* le pronom indéfini *mingi*.

Il existe quatre exemples dans notre corpus où il n'y a pas de relative dans la version estonienne et la négation française a été remplacée par l'affirmation. Dans tous les cas il existe l'expression *il n'y a que* (ou *il n'y a rien*). Dans un cas il s'agit de verbes modaux :

- (44) Parce qu'alors, **il n'y a qu'une chose dont on puisse parler** : la justification qu'on apporte à sa vie.

Nii **saab rääkida ainult ühest asjast** - elu mõttest. (Camus, Albert (1971). *La mort heureuse*)

Dans ce cas, le verbe, qui est au subjonctif en français a été transmis à l'aide d'un verbe modal (*saab rääkida*) qui porte une signification de possibilité. En français, on utilise le verbe équivalent *pouvoir*.

Dans les autres trois cas, il y a deux verbes négatifs français qui sont devenus un verbe affirmatif en estonien.

- (45) Cette racine, il n'y avait **rien par rapport à quoi elle ne fût absurde.**

See puujuur **oli absurdne kõige suhtes.** (Sartre, Jean-Paul (1938). *La nausée*)

En français il y a deux verbes : *y avoir* dans la proposition principale et *être* dans la proposition relative. Tous les deux sont à la forme négative. En estonien, seulement

le verbe *on* ('être') a été conservé et il est à la forme affirmative. Les négations françaises ont été transformées en une affirmation en estonien.

Dans 3 exemples, le verbe français a été transformé en un adjectif en estonien.

- (46) Elle vivait seule, sortait rarement en dehors de ses cours et se plaignait toujours de **ne pas trouver un homme qui lui convienne**.

Ta elas üksinda, käis harva kuskil väljas peale oma loengute ja kurtis kogu aeg, et ta **ei leia endale sobivat meest**. (Servan-Schreiber, David (2003). *Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse*)

Dans quatre cas, la proposition principale française est dénuée de verbe. Il n'y a pas de relative en estonien, mais la négation a été préservée.

- (47) **Pas un nom qui lui rappelât** quelque chose.

Ükski nimi ei seostunud talle millegagi. (Grangé, Jean-Christophe (1998). *Les rivières pourpres*)

La négation qui est exprimée avec *pas* en français a été transmise avec le verbe *seostuma* à la forme négative en estonien. Son équivalent français *rappeler* est à la forme affirmative.

Dans un autre cas où la proposition principale française est dénuée de verbe, il n'y a pas de relative en estonien et la négation n'a pas été préservée.

- (48) Karim rejeta cette idée : dans cette affaire, il n'y avait pas de hasard, **pas le moindre élément qui n'appartînt** au cauchemar général.

Karim heitis selle võimaluse kõrvale : selles juurdluses polnud miski juhuslik, **iga detail oli jubeda looga seotud**. (Grangé, Jean-Christophe (1998). *Les rivières pourpres*)

Ici, les éléments français *pas* et *n'appartînt* ont été traduits avec la forme affirmative du verbe estonien *seotud olema*. En même temps, la négation de la proposition qui précède la proposition relative en français a été conservée et affecte la proposition relative estonienne (il n'y avait pas de hasard, donc tous les éléments appartiennent au cauchemar).

2.3. Utilisation du subjonctif à cause du souhait

Il existe 19 exemples dans 17 phrases dans lesquelles la raison d'utiliser le subjonctif en français est le souhait.

2.3.1. Utilisation de l'indicatif en estonien

Dans ce groupe, 5 exemples ont été traduits en estonien avec l'indicatif. Parmi ces phrases, les raisons pour choisir l'indicatif en estonien diffèrent.

Dans le premier cas, l'antécédent est spécifié et la proposition relative décrit des propriétés réelles de l'antécédent. Les autres exemples de notre corpus ne suivent pas les mêmes principes. Par exemple :

- (49) Quand Nietzsche écrit : Il apparaît clairement que la chose principale au ciel et sur la terre est d'obéir longtemps et dans une même direction : à la longue il en résulte **quelque chose pour quoi il vaille la peine de vivre** sur cette terre comme par exemple la vertu, l'art, la musique, la danse, la raison l'esprit, quelque chose qui transfigure, quelque chose de raffiné, de fou ou de divin , il illustre la règle d'une morale de grande allure.
- Kui Nietzsche kirjutab : „On ilmselge, et peamine nii taevas kui maa peal on kava ja ühesuunaliselt kuuletuda : pika peale tuleb sellest alati **midagi, mille pärast tasub siin maailmas elada**, nagu näiteks voores, kunst, muusika, tants, mõistus, vaim, miski, mis kujundab ümber, midagi kõrgemat, hullu või ju malikku”, siis illustreerib ta sellega kõrgelennulist moraaliireeglit. (Camus, Albert (1942). *Le mythe de Sisyphe*)

Dans cet exemple, l'antécédent est non-spécifié (quelque chose) et la proposition relative restreint l'antécédent et décrit quelles sont ses propriétés souhaitées (*pour quoi il vaille la peine de vivre*). Plus tard le locuteur donne des exemples des possibles versions de l'antécédent (*par exemple la vertu, l'art, la musique, la danse, la raison l'esprit*). Par conséquent : bien que l'antécédent soit non-spécifié, les exemples que le locuteur donne montrent que l'antécédent est suffisamment réel pour utiliser l'indicatif en estonien. Ici l'utilisation du conditionnel donnerait l'impression que le fait de vivre sur cette terre était irréel.

Un autre exemple montre le cas où l'antécédent est non-spécifié, mais il a été mentionné avant.

- (50) Je peux donc choisir pour mon illustration **une oeuvre où tout soit réuni** qui marque la conscience de l'absurde, **dont le départ soit** clair et le climat lucide.
Seega võin ma illustratsiooniks valida niisuguse **loomingu, kus on olemas kõik**, mis tähistab absurditeadvust, **mille lähted on** selged ja õhkkond läbipaistev. (Camus, Albert (1942). *Le mythe de Sisyphe*)

Comme l'antécédent a été mentionné avant, il est clair dont on parle. En même temps, on ne sait pas exactement comment est l'œuvre dont le locuteur parle. Dans ce cas, toutes les deux propositions relatives restreignent l'antécédent et décrivent ses propriétés imaginaires (souhaitées). Le conditionnel ne peut pas être utilisé parce que cette utilisation ajouterait de l'incertitude – on ne connaît pas une telle œuvre. En plus, on a déjà mentionné l'antécédent avant et ses propriétés décrites dans la proposition relative sont le résultat d'une argumentation.

Dans le dernier cas, l'antécédent est spécifié et a été mentionné avant. La proposition relative décrit les propriétés imaginaires (ce qu'on souhaite) de cet antécédent.

2.3.2. Utilisation du conditionnel en estonien

Dix phrases ont été traduites en estonien avec le conditionnel. Dans tous les cas les antécédents sont non-spécifiés.

- (51) Je cherchais **une épreuve, une expérience, un rendez-vous avec moi-même qui puisse me transformer** : malheureusement, j'ai été exaucé au-delà de mes espérances.
Soovisin **mingit kinnitust, kogemust, kohtumist iseendaga, mis võinuks mind muuta** : kahjuks aga võeti mu soove kuulda üle ootuste varmalt. (Beigbeder, Frédéric (1997). *L'amour dure trois ans*)

Dans cet exemple, l'antécédent est non-spécifié. Le locuteur ne connaît pas un phénomène avec les propriétés décrites. En estonien, le traducteur a aussi ajouté l'adjectif *mingi* ('quelque') qui aide à transmettre la non-spécificité de l'antécédent. La tendance d'employer le conditionnel avec un antécédent non-spécifié concorde avec la théorie Pajusalu et Pajusalu (2010 : 244) qui ont dit que quand l'antécédent est non-spécifié, le conditionnel est probablement employé en estonien.

2.3.3. Pas de relative en estonien

Quatre phrases ont été traduites en estonien sans proposition relative.

- (52) Dans les rares moments, en effet, où la conversation devient moins générale, l'incompréhension commence à naître entre le présentateur et Dochin, et Gastinel est alors contraint d'intervenir pour proposer **des expressions ambiguës dans lesquelles** les deux parties **peuvent se reconnaître** : ? Vous allez vous faire des ennemis.
Ajuti läheb vestlus siiski konkreetsemaks ning Dochini ja saatejuhi vahel tekib arusaamatusi, mistõttu Gastinel on sunnitud sekkuma ja lausuma **osapoolte rahustamiseks mitmetähenduslikke kommentaare**. „Teil on karta vaenlasi.” (Bayard, Pierre (2007). *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*)

Dans cet exemple, le verbe français a été changé en un nom au translatif et il n'y a pas de proposition relative en estonien.

Il y avait un autre exemple où le verbe n'a pas été préservé dans la version estonienne :

- (53) Passé le quatrième chêne, il réussit enfin à prononcer **une phrase qui tint à peu près debout** : — Lucas ?
Alles neljandast tammest mööda kõndides suutis ta moodustada **enam-vähem normaalse lause** : « Lucas? » (Gavalda, Anna (2008). *La consolante*)

Dans la proposition relative française de cet autre exemple il s'agit de l'expression *tenir debout*. En estonien il n'y a pas de proposition relative ; l'expression verbale française a été remplacée par un adjectif (*normaalne*).

Dans un exemple, la proposition principale française est dénuée de verbe.

- (54) Un endroit où je puisse m'asseoir ?
Mul oleks tarvis kirjutada. (Gavalda, Anna (2004). *Ensemble, c'est tout*)

Ici, dans la phrase française, le locuteur parle de s'asseoir. La phrase a été complètement changé en estonien : la proposition relative n'existe pas et on parle d'écrire (*kirjutama*). C'est le seul exemple de ce type dans tout le corpus.

Il y a aussi un exemple très intéressant dans notre corpus où il y a un même antécédent avec deux propositions relatives différentes. En estonien, la traductrice a employé l'indicatif dans une partie et le conditionnel dans l'autre.

(55) Est-ce qu'il y aurait **quelqu'un qui soit** ici depuis plus longtemps que vous et **qui puisse** me renseigner ?

„Kas **keegi on** siin **töötanud** teist kauem ja **võiks** mind aidata?“ (Gallerne, Gilbet (2009). *Au pays des ombres*)

Bien qu'il n'y ait pas de propositions relatives dans la phrase estonienne, la traductrice a préservé les deux verbes. Il s'agit d'un antécédent non-spécifié (*quelqu'un*), le locuteur ne connaît pas une personne avec les propriétés souhaitées. La différence des deux propositions relatives est le fait que dans la première, le locuteur parle d'un passé imaginaire (*quelqu'un qui soit ici depuis plus longtemps*). On ne sait pas se c'est vrai dans le monde réel - il est possible qu'il n'y ait personne qui soit là depuis longtemps – mais on souhaite que ce passé soit réel. L'utilisation du conditionnel en estonien rendrait le souhait trop incertain (par exemple, quand on souhaiterait que ce passé ne soit pas réel ou quand on ne croit pas vraiment que ce passé puisse être réel). Dans la seconde proposition, il s'agit à la fois d'une action dans le futur (pas sûr) et d'une requête polie.

3. Phrases traduites de l'estonien vers le français

Le présent chapitre comprend trois sous-chapitres : utilisation du subjonctif à cause du superlatif, utilisation du subjonctif à cause de la restriction et utilisation du subjonctif à cause du souhait. Chaque sous-chapitre est composé de trois sections : utilisation de l'indicatif en estonien, utilisation du conditionnel en estonien et pas de relative en estonien. Les exemples qui ne correspondent à aucune section sont analysés séparément avant la première section du sous-chapitre.

Notre corpus de phrases traduites du français vers l'estonien consiste en 117 exemples de propositions relatives dans 108 phrases. Le tableau suivant montre la distribution des propositions relatives traduites de l'estonien vers le français dans le corpus.

Tableau 2. La distribution des propositions relatives traduites de l'estonien vers le français.

	Superlatif	Restriction	Souhait	Au total
Indicatif	28 (54 %)	3 (6 %)	7 (44 %)	38 (32 %)
Conditionnel	0	30 (61 %)	4 (25 %)	34 (29 %)
Pas de relative	24 (46 %)	15 (31 %)	2 (13 %)	41 (35 %)
Autre	0	1 (2 %)	3 (19 %)	4 (3 %)
Au total	52 (44 %)	49 (42 %)	16 (14 %)	117

Dans notre corpus, la cause la plus fréquente d'utiliser le subjonctif dans la version française des exemples est le superlatif (44 %), la seconde raison est la restriction (42 %) et le souhait est le motif le moins fréquent (14 %).

Quand le subjonctif est utilisé en français à cause du superlatif, l'indicatif est employé dans la plupart des versions originales estoniennes (54 %). Cette tendance correspond aux résultats d'Alas (2012 : 197). La proportion des phrases, où la relative n'existe pas dans la version originale est très élevée (46 %). Dans le groupe

de la restriction, la majorité des propositions originales contiennent le conditionnel (61 %), ce qui est aussi en corrélation avec les résultats d'Alas (2012 : 197). Dans le groupe de souhait, l'indicatif est employé dans la majorité des exemples (44 %).

3.1. Utilisation du subjonctif à cause du superlatif

Dans notre corpus, nous trouvons 52 exemples où la raison d'utiliser le subjonctif dans la relative française est le superlatif. Il n'existe pas d'exemples dans notre corpus où le conditionnel soit employé en estonien. En revanche, il y a 24 exemples (46 %) sans relative en estonien. C'est un nombre considérable par rapport aux traductions vers l'estonien où il y a 10 exemples (15 %) sans relative.

3.1.1. Utilisation de l'indicatif en estonien

Dans 28 exemples, l'indicatif est utilisé dans la version estonienne. Parmi ces exemples, il y a trois types de cas où la proposition relative originale estonienne est à l'indicatif.

A. L'antécédent (spécifié) est la seule ou la meilleure de toutes les possibilités connues par le locuteur, les possibilités hypothétiques ne sont pas incluses. Il y a 20 exemples de ce type.

Dans ce groupe il y a deux sous-types. Il y a des exemples qui font partie de tous les deux groupes.

(56) Muuseas, see on tema varaseim värss, mille ta lubas mul üles kirjutada :
C'est d'ailleurs le poème le plus ancien qu'il m'ait autorisé à noter : (Kross, Jaan (1998).
Paigallend)

L'antécédent est un parmi le groupe des choses connues – tous les poèmes. La proposition relative ajoute des informations supplémentaires sur l'antécédent, mais elle ne décrit pas la supposition de connaître le groupe d'antécédents (il ne connaît pas les poèmes parce qu'il a eu l'autorisation à les noter). L'antécédent choisi est l'une de toutes les possibilités connues.

A1. Dans le premier sous-type, la proposition relative décrit des propriétés qui ont déjà été réalisées dans le passé. Il y a 5 exemples dans notre corpus.

(57) See oli vist **ainus selle elukutse mees Mittweidas, kes tegi** Bernhardi jaoks küllalt täpset tööd.

Il devait être, à Mittweida, **le seul de sa profession qui fit** pour Bernhard un travail suffisamment précis. (Kross, Jaan (1987). *Vastutuulelaev*)

Ici il y a un groupe d'hommes d'une profession connus et l'homme de la phrase est le seul entre eux qui correspond avec les conditions de la proposition relative. La proposition relative décrit le fait de faire un travail suffisamment précis. Il est possible de comprendre que cet homme a fait ce type de travail aussi avant le moment d'énonciation et donc la proposition relative décrit des caractéristiques qui ont déjà été réalisées dans le passé.

A2. Dans le second sous-type, la proposition relative restreint l'antécédent avec une condition qui définit comment le locuteur connaît tous les possibles référents parmi lesquels il fait un choix. La proposition relative restreint le groupe de possibles référents, mais ne décrit pas ses propriétés. Il y a 14 exemples de ce sous-type dans notre corpus. Souvent, il s'agit d'une condition qui est vraie jusqu'au moment d'énonciation, mais il est possible que cette condition puisse changer dans l'avenir (le locuteur ne l'exclut pas). On peut voir une dimension temporelle dans ces phrases.

(58) Teie olete suurim **sig**a, **keda ma** kunagi näinud..

Vous êtes le plus grand **porc que j'aie** jamais vu.. (Tammsaare, A. H. (2009) *Tõde ja õigus II*)

Dans cet exemple, le locuteur parle des porcs. La proposition relative est la condition qui restreint le groupe des référents possibles de l'antécédent – le locuteur parle seulement des porcs qu'il a vus. Le fait que le locuteur a vu les porcs n'est pas une des propriétés des porcs, le fait d'être vu ou non ne dépend pas de la nature de l'antécédent, il est défini par le locuteur. Dans ce sens, la condition de la proposition relative est vraie jusqu'au moment d'énonciation parce que dans l'avenir il est possible que le locuteur voie plus de porcs et que l'un d'eux puisse être plus grand que les porcs dont le locuteur parle maintenant

B. L'antécédent (spécifié) est la seule de toutes les possibilités, les hypothétiques incluses. Il y a 1 exemple de ce type.

(59) Mina otsustasin, et minu poolt õigusteadusse investeeritud aja ning energia tuuldeheitmine oleks narrus. Teiseks, et ainus, mis mulle sel alal võistlusvõime annab, niipalju kui annab, on minu õpingute senine ja edaspidine tase. Ja kolmandaks, et **ainuke paik, kus** see tase midagi **maksab**, on sealsamas — ülikooli seinte vahel.

Je décidai : premièrement, qu'il eût été stupide de gaspiller le temps et l'énergie que j'avais investis dans la jurisprudence ; deuxièmement, que la seule chose capable de me donner l'énergie de me mesurer à d'autres dans ce domaine, si tant est qu'elle pût le faire, était le niveau présent et futur de mes études ; troisièmement, que **le seul endroit où** ce niveau **valût** quelque chose, c'était là où j'étais, entre les murs de l'université. (Kross, Jaan (1984). *Professor Martensi ärasõit*)

Dans cet exemple, le locuteur parle des endroits où son niveau valait et distingue, que l'endroit dont il parle est le seul parmi tous les endroits possibles (connus et hypothétiques).

C. Il s'agit d'un indicatif non « pur » : un verbe modal est utilisé dans les deux langues. Il y a 7 exemples de ce type. Les verbes modaux estoniens employés sont *saama*, *tohtima*, *pidama* et *võima*. Il existe aussi un exemple avec l'expression *võimeline olema* ('être capable'). Le verbe modal français est *pouvoir* dans tous les cas.

(60) **Ainsaks paigaks, kus pidi leiduma** üht kui ka teisi, olid mõisad — vihasemate vaenlaste kuldsed kodud.

Le seul endroit où l'on puisse trouver l'un et les autres, c'étaient les manoirs, où les ennemis du peuple se prélassaient dans le luxe. (Tammsaare, A. H. (2009). *Tõde ja õigus III*)

En estonien, le locuteur a utilisé le verbe modale *pidama* qui porte ici une signification de probabilité. Cette probabilité est aussi présente en français où elle est exprimée par le verbe équivalent *pouvoir*. Donc, il y a une possibilité présumée qu'on peut trouver l'un et les autres, mais ce n'est pas certain. L'antécédent est la seule de toutes les possibilités connues, mais le locuteur n'est pas totalement sûr de ce qu'il dit dans la proposition relative.

3.1.2. Pas de relative en estonien

Il y a 24 exemples qui se divisent en trois groupes.

A. Le verbe *être* a été ajouté en français. Il y a 8 exemples de ce type.

(61) Ainult Vodovozov **tuli mulle meelde.**

Oui, Vodovozov est **le seul dont je me sois souvenu** ce soir -là. (Kross, Jaan (1984).

Professor Martensi ärasõit)

Dans cet exemple, le verbe *être* a été ajouté à la proposition principale. Le verbe de la phrase originale a été déplacé à la proposition relative français. Vodovozov est la seule personne de qui le locuteur s'est souvenu, donc il s'agit d'un antécédent spécifié qui est la seule de toutes les possibilités connues (il n'est pas possible de se souvenir de quelqu'un qu'on ne connaît pas). La proposition relative décrit la condition d'être le seul et sans cette proposition on ne saurait pas s'il est le seul de toutes les possibilités (les hypothétiques incluses) ou de toutes les possibilités connues par le locuteur.

B. Un autre verbe a été ajouté en français. Il y a 5 exemples dans ce group.

(62) Sedasama mõtles ka Gediminas, kui ütles : Kui end ristida tahaksin lasta, siis kõigepealt Kuradi poolt! — **Ainsad loogilised mõtlejad inimkonnas!**

C'est à cela même que songeait Gediminas quand il a dit : Si je voulais me faire baptiser, alors surtout, que ce soit par le Diable ! ... Voilà **les seuls penseurs logiques dont l'humanité ait accouché** ! (Tuglas, Friedebert (1970). « Poeet ja idioot », *Kogutud novellid 2*)

Ici le verbe ajouté est *accoucher* qui veut dire produire. Donc il s'agit d'un ajout de signification. Le locuteur pense au groupe de tous les penseurs possibles (connus et hypothétiques).

C. Dans 11 cas, le verbe a été déplacé à la proposition relative en français.

(63) **Nimetan seda legendi ainult sellepärast**, et siin esineb laeva kuju, millest võib arvata, et sel on mingi tõepõhjaline alus, kuigi hiljemini tugevasti moonutatud.

La seule raison pour laquelle je mentionne cette légende, c'est qu'il y apparaît la figure du navire, dont on peut penser qu'elle a un fondement véridique, quoique fortement transformé par la suite. (Ristikivi, Karl (1990). *Põlev lipp*)

Dans cet exemple, le verbe existe en estonien. L'antécédent de la proposition relative française est *la seule raison*. Ce syntagme nominal est représenté avec la phrase *ainult sellepärast* en estonien, qui n'est pas un syntagme nominal.

3.2. Utilisation du subjonctif à cause de la restriction

Au total il y a 49 exemples dans 41 phrases dans notre corpus où la raison d'employer le subjonctif en français est la restriction. Il y a un exemple qui ne correspond à aucune section (indicatif, conditionnel, pas de relative), donc il est analysé séparément avant les sections. Dans le tableau 2, cet exemple est compris dans la division « autre ».

Dans cet exemple il s'agit d'un infinitif -da dans la proposition relative estonienne.

- (64) Sest mõelge ometi, me pole ju **midagi** teinud, **mille eest numbreid panna**.
Car vous le savez bien, nous n'avons **rien fait sur quoi je puisse vous noter**. (Tammsaare, A. H. (2009). *Tõde ja õigus II*)

Dans cette phrase, la description présentée dans la proposition relative est imaginaire parce que l'antécédent n'est pas réel – les choses sur lesquelles on peut les noter n'ont pas été faites – la situation de noter existe dans un espace irréel et est hypothétique.

3.2.1. Utilisation de l'indicatif en estonien

Il y a 3 exemples où l'indicatif a été utilisé dans la phrase originale. Dans tous ces cas, l'antécédent n'existe pas dans le monde réel et la proposition relative décrit une restriction imaginaire.

- (65) Jah, seni kui oli abielu, oli ka revolvril mõte, aga kui vaene inimene on ihuüks, milleks temal siis revolver, kui ta pole röövel ega põrandaalune ja kui tal **pole ka midagi, mille peale ihub hammast** röövel või põrandaalune. Nõnda mõtles Indrek, kui ta lähenes oma majale, mille ukse ta avas nii tasa ja targu, nagu oleks ta hiiliv varas.
Oui, tant qu'il était marié, le revolver lui aussi avait un sens, mais quand on est seul comme un chien, à quoi bon avoir une arme, si on n'est ni bandit ni clandestin, et si on **n'a rien qui puisse tenter** un bandit ou un clandestin... Voilà ce que pensait Indrek en s'approchant de sa

maison, dont il ouvrit la porte aussi doucement et avec autant de précautions que s'il avait été un cambrioleur. (Tammsaare, A. H. (2003). *Tõde ja õigus IV*)

Dans cet exemple, la chose qui puisse tenter un bandit n'existe pas, donc la situation de tenter un bandit est une restriction imaginaire (la chose n'existe pas, donc ses propriétés existent dans un monde irréel).

3.2.2. Utilisation du conditionnel en estonien

Il y a 30 exemples où le conditionnel a été employé dans la phrase originale estonienne.

Ces exemples se divisent en deux types :

A. La chose n'existe pas, donc la description est imaginaire et le locuteur ne connaît pas une chose avec les qualités décrites dans la proposition relative. Il y a 24 exemples de ce type :

- (66) kuid ei ole nende juures tähele pannud **midagi, mis oleks andnud** märku nende erilistest sidemetest Jeesusega, kes anti ära,
mais n'a **rien remarqué** chez eux **qui révélat** leur relation particulière avec Jésus, qui fut livré, (Luik, Viivi (1991). *Ajaloo ilu*)

L'antécédent de la proposition relative est *rien*, donc il s'agit d'une restriction imaginaire, parce que les choses qui révèlent leurs relations particulières n'existent pas. On n'a pas remarqué ces choses, donc pour le locuteur ils n'existent pas.

B. Il y a 6 exemples où la négation veut dire le contraire. Son sens est que rien n'est différent, donc toutes les choses sont identiques. La négation existe aussi dans la proposition relative.

- (67) Timuski arvates ei olegi seda **eluala, kus ei võiks mässata** või **kus ei peaks mässama**.
Pour Timusk, il n'y avait pas dans la vie **un seul domaine où l'on ne puisse ni ne doive se révolter**. (Tammsaare, A. H. (2009). *Tõde ja õigus II*)

L'idée de la phrase est que Timusk pense qu'on peut révolter dans tous les domaines de la vie. Dans tous les deux langues, la négation est présent dans tous les deux propositions.

3.2.3. Pas de relative en estonien

Dans notre corpus, il existe 15 exemples où il n'y a pas de proposition relative en estonien.

Dans deux cas, le type de la proposition subordonnée a été changé.

- (68) **Ei ühtigi, et mina peaks häbenema**, vastas Liisi ja vaatas isale otsa.
— **Rien dont je doive avoir honte**, répondit Liisi, et elle regarda son père bien en face.
(Tammsaare, A. H. (2003) *Tõde ja õigus I*)

En estonien, la proposition subordonnée est une proposition complétive qui a été transformée en une proposition relative en français. L'antécédent (*rien*) n'existe pas, donc la situation d'avoir honte est hypothétique, imaginaire.

Dans deux cas, le verbe existe en estonien, mais en français il a été déplacé à la proposition relative qui n'existe pas en estonien.

- (69) põsed punetasid ja silmaterades vilkus säde, mis **mulle** sugugi **ei meeldinud**.
Ses joues étaient rouges, et dans ses yeux pétillait une étincelle qui **ne me disait rien qui vaille**. (Luik, Viivi (1985). *Seitsmes rahukevad*)
- (70) See ei meeldinud mulle,
Cela ne me disait **rien qui vaille**. (Luik, Viivi (1985). *Seitsmes rahukevad*)

L'intéressant est que dans tous les deux cas, il s'agit de la même expression verbale en français. Ils ont été traduits par le même traducteur.

Dans un exemple, le verbe existe dans les deux langues, mais la proposition relative a été ajoutée dans la version française.

- (71) Ja keegi, **mitte keegi ei aima** sinu seisundit!
Et personne, **absolument personne, qui se fasse** une idée de votre position ! (Tuglas, Friedebert (1970). « Viimane tervitus », *Kogutud novellid 2*)

Dans cet exemple, la négation qui est exprimée dans le verbe *ei aima* et par le syntagme pronominal négatif *mitte keegi* a été exprimé avec le syntagme *absolument personne* et avec un verbe dans la forme affirmative dans la proposition relative française. Il s'agit d'une situation imaginaire, parce qu'une personne qui se ferait une idée n'existe pas.

Dans 3 exemples, affirmation a été remplacée par la négation :

(72) Nõnda jäidki kõik asjaosalised üsna rahule : vürst oli näidanud, et temaga ei tohi mängida ; Ramilda oli oma käitumisega tõendanud, et temal on kaastundlik süda ja et tema võib röömutseda ka halva asja pärast ; proua Malmberg kinnitas oma talitusviisiga liigne kord, mida suudab naine, kui tal on kindel iseloom, ja härra Maurus oskas iseendale ja ka teistele selgeks teha, et **kõige meeletumalgi teol võivad olla head tagajärjed** : tema poisid hakkasid sööma uutelt taldrikutelt ja jooma kõrvadega tassidest, ilma et temal oleks vaja selleks krossigi kulutada.

Ainsi tous les protagonistes se trouvèrent-ils satisfaits : le prince avait fait comprendre qu'il ne fallait pas plaisanter avec lui, Ramilda avait manifesté par son comportement qu'elle avait bon coeur et qu'elle savait sourire face à l'adversité, la conduite de madame Malmberg avait montré plus qu'il n'en était besoin de quoi est capable une femme de caractère, et monsieur Maurus avait prouvé à tous et à lui-même **qu'il n'était pas de folie dont ne puisse résulter quelque bien** ? ses garçons purent en effet manger dans des assiettes neuves et boire dans des tasses pourvues d'anses, sans qu'il ait eu à déboursier pour cela le moindre kopeck.

(Tammsaare, A. H. (2009). *Tõde ja õigus II*)

La partie de la phrase originale qui est devenue la proposition relative de la phrase française et sa proposition principale est dans la forme affirmative (composé de deux verbes modaux : *võima* + *olema*). En français, il y a deux verbes à la forme personnelle : *il n'était pas* et *ne puisse résulter*. Tous les deux verbes sont à la forme négative en estonien, donc le sens général de la phrase est le même.

Dans six cas une locution verbale modale estonienne, a été convertie en deux verbes en français. Dans trois cas, cette locution verbale est à la forme négative.

(73) Aga natukese aja pärast tõusis ta uuesti püsti, sest ta sai aru, et praegu **pole tal ennast kellegi eest varjata**.

Il se releva assez vite, comprenant qu'il **n'y avait personne dont il dût se cacher**.

(Tammsaare, A. H. (2003). *Tõde ja õigus I*)

En estonien il s'agit d'une locution *pole varjata*, cette construction a un sens modal ('on ne doit pas se cacher'). En français, cette locution a été traduite par deux verbes séparés: *il n'y avait* dans la proposition principale et *dût* dans la proposition relative. Le sens modal est présent dans les deux versions.

Dans les autres trois cas , le verbe est affirmatif. Dans tous les trois cas le même verbe modal a été employé en estonien (*võima*) et en français (*pouvoir*).

(74) **Ainult New Yorgis võivat inimene leida** looduse eest kaitset.

Il n'y a que New York où l'homme puisse trouver une protection contre la nature. (Luik, Viivi (1991). *Ajaloo ilu*)

Le verbe modal estonien employé est *võima*. Dans la version française, le verbe auxiliaire *pouvoir* a été utilisé.

Dans un cas, l'adjectif estonien a été converti en un verbe.

(75) Teil **pole küll eriti meeldejääv nägu**.

Non que vous ayez **un visage dont on se souviene** particulièrement. (Kross, Jaan (1984). *Professor Martensi ärasõit*)

L'adjectif estonienne *meeldejääv* est devenu le verbe de la proposition relative en français. La proposition relative décrit un groupe réel (*les visages dont on souviene*), dont l'antécédent *visage* ne fait pas partie.

3.3. Utilisation du subjonctif à cause du souhait

Il y a 16 exemples au total dans notre corpus où la raison d'employer le subjonctif en français est le souhait. Il y a trois exemples qui ne correspondent à aucune section (indicatif, conditionnel, pas de relative), donc ils sont analysés séparément avant les sections. Dans le tableau 2, ces exemples sont compris dans la division « autre ».

Dans ces 3 cas il s'agit d'un infinitif -da dans la version estonienne. Dans tous ces trois exemples il s'agit d'une proposition relative qui décrit des propriétés souhaitées de l'antécédent. L'antécédent est non-spécifié et le locuteur ne le connaît pas.

(76) Vidrik otsib **kännu** põõsaste vahel, **kust** rajale **hästi näha**.

Vidrik cherche entre les buissons **une souche d'où l'on voit bien** le chemin. (Mägi, Arvo (1956). « Teelahkmel », *Ei lasta elada*)

Le but de Vidrik est de trouver une souche d'où il voit bien le chemin. Il ne connaît pas une telle souche, donc l'antécédent est non-spécifié. La proposition relative restreint le type de souches qu'il cherche – il veut seulement trouver des souches d'où il voit bien – la proposition relative restreint l'antécédent.

3.3.1. Utilisation de l'indicatif en estonien

Dans notre corpus il existe 7 exemples où l'indicatif est utilisé dans la version originale. Dans deux exemples, l'antécédent est non-spécifié et le locuteur ne connaît pas une chose avec les propriétés décrites dans la proposition relative.

- (77) Ma rääkisin talle umbes seda, et olen kartograaf iatööl (peamiselt merekaardid !) silmadele kahju teinud ja arstid on mulle soovitanud mereõhku ja niisugust **tööd, kus on** palju kaugele **vaatamist**.
Je lui dis en gros que la cartographie (surtout maritime !) m'avait abîmé les yeux, que le médecin m'avait conseillé l'air marin et **un travail dans lequel il y eût à regarder** beaucoup au loin. (Kross, Jaan (1999). *Keisri hull*)

Dans cet exemple, l'antécédent *travail* est non-spécifié parce que le locuteur ne connaît pas un tel travail. La proposition relative restreint la non-spécificité et précise quelles sont les caractéristiques du travail souhaité.

Dans le troisième exemple, la proposition relative décrit des propriétés réelles de l'antécédent.

- (78) Ja ma tahtsin niisuguse **katuse all** ööd olla, **kus keegi mind ei tunne**.
Et je voulais passer la nuit sous **un toit où personne ne me connaît**. (Kross, Jaan (1999). *Keisri hull*)

Dans le contexte de la phrase, il est possible de comprendre que le locuteur connaît l'endroit où il veut passer la nuit et décrit ses caractéristiques. Donc, l'antécédent est spécifié. Même si l'endroit soit connu, il s'agit d'un souhait. La situation n'est pas hypothétique, parce qu'il est possible d'entendre du contexte qu'elle va se réaliser.

On rencontre aussi 4 exemples où il s'agit d'un indicatif non pur : le locuteur utilise un verbe modal en estonien. Les verbes modaux estoniens employés sont *saama* et *võima*. Dans tous ces exemples, le verbe auxiliaire français qui a été utilisé est *pouvoir*. Ces exemples se divisent en deux groupes : deux exemples où la proposition relative décrit des propriétés souhaitées et deux exemples où la proposition relative décrit des propriétés réelles.

3.3.2. Utilisation du conditionnel en estonien

Il y a 4 exemples où le conditionnel a été utilisé dans la phrase originale. Dans tous ces exemples, la proposition relative décrit des propriétés souhaitées de l'antécédent.

(79) ta võttis jope seljast ära ja tõstis portfelli, kohvrit ning seljakotti siia-sinna ning otsis **kohta, kus nad** tee peal ees **ei oleks**.

Il avait quitté sa veste et déplaçait sans arrêt sa sacoche, sa valise et son sac à dos, cherchant pour eux **un endroit où ils ne fussent pas** en travers de son chemin. (Luik, Viivi (1985).

Seitsmes rahukevad)

Le locuteur ne connaît pas un tel endroit et il ne l'a pas mentionné avant. La proposition relative décrit les critères de l'endroit souhaité. Donc la proposition relative restreint la non-spécificité de l'antécédent (sans elle, l'endroit cherché pourrait être n'importe lequel).

3.3.3. Pas de relative en estonien

Nous trouvons deux exemples (dans la même phrase) dans notre corpus où la proposition relative n'existe pas dans la phrase originale estonienne. Dans cette phrase, le type de la proposition subordonnée a été changé.

(80) Ainult **inimene**, muud midagi, aga ometi **nõnda, et armastaks ja sigiks**.

Seulement être humain, rien d'autre, mais **un être humain qui aime et qui puisse concevoir**. (Tammsaare, A. H. (2003). *Tõde ja õigus IV*)

En estonien, la proposition subordonnée est une proposition complétive qui a été convertie en une proposition relative en français. Ici il s'agit d'un souhait où le locuteur ne connaît pas une chose avec les propriétés qui ont été décrites dans la proposition relative, mais où il souhaite son existence. La proposition relative parle des caractéristiques qu'on souhaite que l'antécédent ait.

Conclusion

Dans notre travail, nous avons examiné la corrélation entre le subjonctif français et ses équivalents estoniens dans un corpus constitué de textes écrits. Nous avons étudié 248 exemples dans 230 phrases, dont 131 exemples des traductions français-estonien et 117 exemples des traductions estonien-français. Dans le tableau suivant, les similarités et différences entre les directions de traduction sont présentés. FRET est la direction français-estonien; ETFR la direction estonien-français.

Tableau 3. Les similarités et différences entre les directions de traduction

	Superlatif		Restriction		Souhait		Au total	
	FRET	ETFR	FRET	ETFR	FRET	ETFR	FRET	ETFR
Indicatif	50 (74 %)	28 (54 %)	4 (9 %)	3 (6 %)	5 (26 %)	7 (44 %)	59 (45 %)	38 (32 %)
Conditionnel	6 (9 %)	0	24 (55 %)	30 (61 %)	10 (53 %)	4 (25 %)	40 (31 %)	34 (29 %)
Pas de relative	10 (15 %)	24 (46 %)	15 (34 %)	15 (31 %)	4 (21 %)	2 (13 %)	29 (22 %)	41 (35 %)
Autre	2 (3 %)	0	1 (2 %)	1 (2 %)	0	3 (19 %)	3 (2 %)	4 (3 %)
Au total	68 (52%)	52 (44 %)	44 (34 %)	49 (42 %)	19 (15 %)	16 (14 %)	131	117

Parmi les phrases où la cause de l'utilisation du subjonctif est le superlatif, nous avons constaté que dans les deux directions de traduction l'indicatif est employé dans la majorité des phrases – 74 % dans la direction français-estonien et .54% dans la direction estonien-français. Les principaux types de phrase où l'on utilise l'indicatif sont les suivants:

- 1) l'antécédent est la seule (la meilleure) de toutes les possibilités connues par le locuteur, les possibilités hypothétiques ne sont pas incluses ;

- a) la proposition relative décrit des propriétés qui ont été déjà réalisées dans le passé ;
 - b) la proposition relative restreint l'antécédent avec une condition qui définit comment le locuteur connaît les possibilités ;
- 2) l'antécédent (spécifié) est la seule de toutes les possibilités, hypothétiques incluses ;
 - 3) il s'agit d'un indicatif non pur : un verbe modal est employé dans toutes les deux langues.

Tous ces types sont présents dans les deux directions de traduction.

Dans la direction français-estonien, 9 % des exemples ont été traduits avec le conditionnel, parmi eux il y a trois types : l'antécédent est la seule de toutes les possibilités; il s'agit d'une situation dans le passé qui n'a pas été réalisé; ce qu'on dit avec la proposition relative n'est pas absolument vrai. Dans la direction estonien-français il n'existe pas d'exemples avec l'utilisation du conditionnel.

Dans les traductions du français vers l'estonien dans 15 % des exemples, la proposition relative n'existe pas en estonien. Dans l'autre direction cette tendance est beaucoup plus élevée – la proposition relative n'existe pas en estonien dans 46 % des exemples.

Au sein des phrases où la cause de l'utilisation du subjonctif est la restriction, le conditionnel est utilisé dans la plupart des exemples dans toutes les deux directions : dans 55 % des exemples dans la direction français-estonien et dans 61 % des exemples dans la direction estonien-français. Les exemples de conditionnel se divisent en quatre types :

- 1) l'antécédent n'existe pas en réalité ;
- 2) l'antécédent existe, mais ses propriétés n'ont pas été réalisées ;
- 3) la négation veut dire que l'antécédent est unique ;
- 4) la négation veut dire que rien n'est différent, donc toutes les choses sont identiques

Les types 1 et 4 existent dans les deux directions, les types 2 et 3 sont seulement présents dans la direction français-estonien.

Dans toutes les deux directions de traduction, le plus petit groupe parmi les exemples de restriction est celui où l'indicatif est employé dans la version estonienne. Dans les traductions du français vers l'estonien, 9 % des exemples sont traduits avec l'indicatif et dans les traductions de l'estonien vers le français 6 %. Dans la direction français-estonien, la proposition relative n'existe pas en estonien dans 34 % des cas, dans la direction estonien-français, ce chiffre est pareil : il n'y a pas de relative dans 31 % des cas.

Le groupe des phrases où la cause de l'utilisation du subjonctif est le souhait est le groupe où les différences entre les deux directions de traduction sont les plus grandes. Dans la direction français-estonien, la plupart des phrases (53 %) sont traduites avec l'utilisation du conditionnel. Dans les traductions de l'estonien vers le français, ces exemples constituent seulement 25 %. Dans tous les cas d'utilisation du conditionnel, l'antécédent est non-spécifié. En revanche, dans la direction estonien-français le mode qu'on a utilisé le plus est l'indicatif (44 %). En comparaison, l'indicatif a été employé dans 26 % des cas dans la direction français-estonien. Dans les deux directions, la proportion des phrases sans proposition relative en estonien était le plus petit, respectivement 21 % dans la direction français-estonien et 13 % dans la direction estonien-français.

Notre analyse a montré que les corrélations entre le subjonctif français et les modes utilisés en estonien ne diffèrent pas selon la direction de traduction quand il s'agit d'une restriction. Dans ce cas, le conditionnel est le mode le plus employé en estonien. Quand le subjonctif est employé à cause du superlatif, l'indicatif est utilisé dans la majorité des exemples dans les deux directions de traduction, mais dans les traductions vers le français il y a un nombre considérable des exemples où la proposition relative n'existe pas en estonien (46 % des cas, dans l'autre direction c'est seulement 15 % des cas).

Néanmoins, quand la raison d'employer le subjonctif est le souhait, les résultats diffèrent entre les deux directions de traduction. Dans la direction français-estonien le conditionnel est utilisé dans la plupart des exemples, mais dans la direction estonien-français c'est l'indicatif. Nous pouvons aussi constater que l'exclusion de

proposition relative est une manière relativement commune dans la traduction du subjonctif, au total 23 % des phrases traduites du français vers l'estonien ne contiennent pas de proposition relative dans la version estonienne. Dans l'autre direction de traduction, ce pourcentage est encore plus élevé - 34 % au total.

Les résultats de notre analyse sont généralement en corrélation avec les conclusions de Pajusalu et Pajusalu (2010): quand l'antécédent est non-spécifié, normalement le conditionnel est utilisé en estonien et quand l'antécédent est spécifié, l'indicatif est généralement utilisé. Quand l'antécédent n'existe pas en réalité et la proposition relative décrit ses propriétés imaginaires, le conditionnel est utilisé. C'est le cas même, quand une qualité de l'antécédent n'a pas été réalisée.

Dans le cas du superlatif et de la restriction, nos conclusions sont les mêmes que les conclusions de Reet Alas (2012 : 197) dans le cas du superlatif, l'indicatif est le mode le plus utilisé en estonien et dans le cas de la restriction c'est le conditionnel. Cette connaissance générale peut être utile pour les étudiants de traduction, mais il est aussi important de prendre en considération quels sont les types des phrases où l'on utilise ces modes.

À cause du volume de notre travail, nous n'avons pas pu étudier l'influence des traducteurs sur l'utilisation de différents modes dans les propositions relatives traduites. C'est un thème intéressant qui pourrait être le sujet de recherches ultérieures.

Résumé

Prantsuse keele subjunktiiv ja eesti keele kõneviisid relatiivlausetes: korrelatsioonid tõlkecorpuse põhjal

Käesolevas bakalaureusetöös uuritakse prantsuse keele subjunktiivi ja eesti keele kõneviiside vastastikuseid seoseid relatiivlausetes. Uurimiskorpus on koostatud eesti-prantsuse paralleelcorpuse CoPEF põhjal. Kasutatud on ainult kirjalikke tekste, mille tõlkesuund ja tõlkija on teada ning mille prantsusekeelses versioonis on relatiivlause, kus kasutatakse subjunktiivi. Korpus koosneb 248 näitest, mis esinevad 230 lauses. Näidetest 131 tõlkesuund on prantsuse-eesti ning 117 tõlkesuund eesti-prantsuse.

Töö käigus uuritakse, millist tüüpi kõneviise kasutatakse eesti keeles, kui prantsuskeelses relatiivlauses tarvitatakse subjunktiivi. Laused on jagatud gruppidesse selle järgi, mis põhjustab prantsuse keeles subjunktiivi kasutamise (superlatiiv, eitus, soov). Eesmärk on selgitada välja, milliste omadustega lausetes eesti keeles erinevaid kõneviise kasutatakse. Eestikeelseid relatiivlauseid on varem uurinud Renate ja Karl Pajusalu (2010) ning Reet Alas (2012), kelle uurimistulemustega käesoleva töö tulemusi võrreldakse.

Mõlemal tõlkesuunal joonistus välja üpris sarnane muster. Analüüsi tulemused näitasid, et kui subjunktiivi kasutamise põhjustaja oli superlatiiv, esines enamikus eestikeelsetest lausetest indikatiiv. Eitusega lausetes kasutati eesti keeles enamasti konditsionaali. See on kooskõlas Alase tulemustega (2012). Soovilausetes tarvitati eesti-prantsuse tõlkesuunal rohkem indikatiivi (kuigi mitmel juhul oli tegu modaalverbide kasutamisega) ning prantsuse-eesti suunal enamasti konditsionaali.

Korpuses esines ka näiteid, kus eestikeelses lauses relatiivlauset polnud. Neil juhtudel oli tavaliselt prantsuse keeles kaks verbi ja eesti keeles üks verb (eesti-prantsuse suunal oli üks verb lisatud, prantsuse-eesti suunal ära võetud); eitusest oli tehtud jaatus (või vastupidi) või verb oli muudetud omadussõnaks (või eesti-prantsuse suunal vastupidi).

Üldiselt on analüüsitulemused kooskõlas Pajusalude tulemustega: konditsionaali kasutatakse eestikeelses relatiivlauses, kui referent on ebaspetsiifiline, kui seda tegelikkuses ei eksisteeri või kui kirjeldatakse reaalse referendi mitterealiseerunud omadusi. Spetsiifilise referendi puhul kasutati enamasti indikatiivi.

Bibliographie

Ouvrages cités

Alas, R. 2012. *Les valeurs du conditionnel français et estonien* (thèse de doctorat), Dissertationes philologiae romanicæ Universitatis Tartuensis. Tartu : Tartu Ülikooli Kirjastus.

Erelt, M. 2000. « Relatiivlause », in *Keelenõuanne soovitab* 2. Tallinn. (Erelt, Tiiu; Erelt, M. ; Raadik, M. ; Leemets, T. ; Mäearu, S.) En ligne <http://keeleabi.eki.ee/artiklid2/relatiivlause.html> [Consulté le 13.04.2014].

EKG II = Erelt, M. ; Kasik, R. ; Metslang, H. ; Rajandi, H. ; Ross, K. ; Saari, H. ; Tael, K. ; Vare S. 1993. *Eesti keele grammatika II. Süntaks. Lisa: kiri*, Tallinn: Eesti Teaduste Akadeemia Keele ja Kirjanduse Instituut.

EKK = Erelt, M. ; Erelt, T. ; Ross, K. 2007. *Eesti keele käsiraamat*, Eesti Keele Sihtasutus. En ligne <http://www.eki.ee/books/ekk09/> [Consulté le 30.04.2014].

Pajusalu, R. ; Pajusalu, K. 2010. « Konditsionaal relatiivlause », in *Eesti ja soome-ugri keeleteaduse ajakiri ESUKA / Journal of Estonian and Finno-Ugric Linguistics JEF*, 2, 243-254.

Riegel *et al.* 1993 = . Riegel, M. ; Pellat, J.-C. ; Rioul, R. 1999. *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.

Soutet, Oliver. 2000. *Le subjonctif français*, Paris : Ophrys.

CoPEF = <http://corpus.estfra.ee/>

References bibliographiques du corpus

Bayard, Pierre (2007). *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*. Paris : Minuit. Traduction : Lepsoo, Tanel (2008). *Kuidas rääkida raamatutest, mida me pole lugenud*, Loomingu Raamatukogu.

Beigbeder, Frédéric (2000). *99 francs*. Paris : Grasset. Traduction : Saar, Anti (2011). *17,90 €*, Tallinn : Varrak.

Beigbeder, Frédéric (1997). *L'amour dure trois ans*. Paris : Grasset. Traduction : Saar, Anti (2008). *Armastus kestab kolm aastat*, Tallinn : Varrak.

Bourdieu, Pierre (2002, 1^{ère} éd 1998). *La domination masculine*, Paris : Seuil. Traduction : Amon, Marri (2005). *Meeste domineerimine*, Tallinn : Varrak.

Camus, Albert (1971). *La mort heureuse*. Paris : Gallimard. Traduction : Lepsoo, Tanel (2005). *Õnnelik surm*. Tallinn : Varrak.

Camus, Albert (1942). *Le mythe de Sisyphe*. Paris : Gallimard. Traduction : Rajandi, Henno (2008 [1972]). *Sisyphe müüt*, Varrak.

Carrère, Emmanuel (2000). *L'Adversaire*, Paris : POL. Traducteur : Koff, Indrek (2002). *Vaenlane*, Tallinn : Varrak.

Claudé, Philippe (2007). *Le rapport de Brodeck*, Paris : Stock. Traduction : Saar, Anti (2010). *Brodecki raport*, Tallinn : Pegasus.

- Darrieussecq, Marie (2002). *Le bébé*. Paris : POL. Traduction : Tammet, Merike (2005). *Minu beebi*, Tallinn : Varrak.
- Duras, Marguerite (1950). *Un barrage contre le Pacifique*, Paris : Gallimard. Traduction : Tamm, Triinu (2006). *Tamm vaikse ookeani vastu*, Tallinn : Varrak.
- Duras, Marguerite (1984). *L'amant*, Paris : Minuit. Traduction : Talvet, Malle (2006 [1989]) *Armuke*, Paris : Varrak.
- Ehlvest, Jüri (1996). « Hädapidur » *Krutsiaania*. Tallinn : Tuum. Traduction : Ollivry, Jean Pascal (2002). « Signal d'alarme » *Les hirondelles: anthologie de nouvelles estoniennes contemporaines*. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Febvre, Lucien (1988). *Martin Luther : un destin*, Paris : Presses Universitaires de France. Traduction : Sahkai, Heete (2003). *Martin Luther: üks inimsaatus*, Tallinn : Varrak.
- Foucault, Michel (1976). *La volonté de savoir. Histoire de la sexualité I*, Paris : Gallimard. Traduction : Koff, Indrek (2005). *Seksuaalsuse ajalugu I*, Tallinn : Valgus.
- Gallerne, Gilbert (2009). *Au pays des ombres*. Paris : Fayard. Traduction : Endjärv, Margot (2011). *Varjude riigis*, Tallinn : Eesti Raamat.
- Gavalda, Anna (2004). *Ensemble, c'est tout*. Paris : Le Dilettante. Traduction : Kruus, Pille (2008). *Koos, see on kõik*, Tallinn : Pegasus.
- Gavalda, Anna (2008). *La consolante*. Paris : Le Dilettante. Traduction : Timmer, Stella (2011). *Lohutaja*, Tallinn : Pegasus.
- Gide, André (1955). *Si le grain ne meurt*, Paris : Editions Gallimard. Traduction : Tomasberg, Leena (2006). *Surra, et elada*. Tallinn : Varrak.
- Gailit, August (1991, 1^{ère} éd. 1925). « Viimne romantik », *Põhjaneitsi*, Tallinn : Eesti Raamat, p. 5-25. Traducteur : Raudsep, Nora (1930). «Le dernier romantique», *Le journal suisse de Paris*, n° 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53.
- Grangé, Jean-Christophe (2004). *La ligne noire*, Paris : Albin Michel. Traduction. Kruus, Pille (2006). *Must joon*, Tallinn : Varrak.
- Grangé, Jean-Christophe (1998). *Les rivières pourpres*. Paris : Albin Michel. Traduction : Kruus, Pille (2005). *Purpurjõed*, Tallinn : Varrak.
- Heinsaar, Mehis (2001). "Oliver Helvese lugu", *Vanameeste näppaja*. Tallinn : Tuum, p. 97-108 . Traduction : Carayol, Martin ; Chalvin, Antoine ; Engels, Stefan ; Serin ; Anne-Laure (2011). «L'histoire d'Oliver Helves», *Labyrinthes du réel : écrivains estoniens contemporains*. Arles : Actes Sud - Babel. p. 185-197.
- Houellebecq, Michel (1994). *Extension du somaine de la lutte*. Paris : Maurice Nadeau. Traduction : Tamm, Triinu (2005). *Võitlusvälja laienemine*, Tallinn : Varrak.
- Houellebecq, Michel (1998). *Les particules élémentaires*. Paris : Flammarion. Traduction: Koff, Indrek (2008). *Elementaarosakesed*, Tallinn : Varrak.
- Jaik, Juhan (1980, 1^{ère} éd 1924). "Isa surm", *Kaarnakivi: valimik tondi- ja loomajutte*, p. 54-65. Traduction : Ollivry, Jean Pascal (2000). «La mort de mon père», *France-Estonie: Bulletin de l'Association France-Estonie*, n° 14, mai.

- Khadra, Yasmina (2005). *L'Attendat*. Paris : Julliard. Traduction : Vahtras, Tiina (2010). *Plahvatus*, Tallinn : Pegasus.
- Kiik, Heino (1988). *Maria Siberimaal*, Tallinn : Kuper. Traduction : Payet, Helva (1992). *Marie en Sibérie*, Paris : Temps Actuels.
- Kivirähk, Andrus (1999). *Liblikas*. Tallinn : Tuum. Traduction : Ollivry, Jean Pascal (2010). *Le papillon*.
- Koltès, Bernard-Marie (1985). *Quai ouest*, Paris : Éditions de Minuit. Traduction : Lepsoo, Tanel (2006) "Läänekallas", *Läänekallas; Roberto Zucco*, Tartu : Prantsuse Teaduslik Instituut.
- Koltès, Bernard-Marie (1990). *Roberto Zucco*, Paris : Éditions de Minuit. Traduction : Lepsoo, Tanel (2006) "Roberto Zucco", *Läänekallas; Roberto Zucco*, Tartu : Prantsuse Teaduslik Instituut.
- Kross, Jaan (1984). *Professor Martensi ärasõit*. Tallinn: Eesti Raamat. Traduction : Moreau, Jean-Luc (1990). *Le départ du professeur Martens*. Paris : Laffont.
- Kross, Jaan (1987). *Vastutuulelaev*. Tallinn : Eesti Raamat. Traduction : Moreau, Jean-Luc (1997). *L'oeil du grand tout*. Paris : Editions Robert Laffont.
- Kross, Jaan (1988). *Silmade avamise päev*, Tallinn : Eesti Raamat. Traduction : Moreau, Jean-Luc (1993). *La vue retrouvée*, Paris : Robert Laffont.
- Kross, Jaan (1999, 1ère éd. 1978). *Keisri hull*. Tallinn : Virgela. Traduction : Moreau, Jean-Luc (1989). *Le fou du tzar*. Paris : Robert Laffont.
- Kross, Jaan (1998). *Paigallend*, Tallinn : Virgela. Traduction : Chalvin, Antoine (2006). *Le vol immobile*. Lausanne : Noir sur Blanc.
- Laidre, Margus (2001). "Reformatsioonist rahvusliku ärkamiseni, 1520–1850", *Eesti identiteet ja iseseisvus*, Tallinn : Avita, réalisée sous la direction de Bertriveau A, p. 72-86 . Traduction : Minaudier, Jean-Pierre (2001). «Le temps des ombres : de la Réforme au Réveil national, 1520-1850», *L'Estonie : identité et indépendance*, Paris : L'Harmattan, p. 85-104.
- Laurens, Camille (2010). *Romance nerveuse*, Paris : Gallimard. Traduction : Endjärv, Margot (2010). *Närviline romanss*, Tallinn : Eesti Raamat.
- Lévi-Strauss, Claude (1955). *Tristes tropiques*. Paris : Plon. Traduction : Koff, Indrek (2001). *Nukker troopika*, Tallinn : Varrak.
- Luik, Viivi (1985). *Seitsmes rahukevad*. Tallinn : Eesti Raamat. Traduction : Chalvin, Antoine (1992). *Le septième printemps de la paix*. Paris : Christian Bourgois.
- Luik, Viivi (1991). *Ajaloo ilu*. Tallinn : Eesti raamat. Traduction : Chalvin, Antoine (2001). *La beauté de l'histoire*. Paris : Éditions Christian Bourgois.
- Mägi, Arvo (1956). "Teelahkmel", *Ei lasta elada*, Lund : Eesti Kirjanike Kooperatiiv, p. 144-154. Traduction : Dequeker, Michel. «À la croisée des chemins», inédit.
- Pennac, Daniel (1992). *Comme un roman*, Paris : Gallimard. Traduction : Saar, Anti (2010). *Nagu romaan*, Tallinn : Varrak.
- Radiguet, Raimond (2004, 1^{ère} éd 1923). *Le diable au corps*, Libro. Traduction : Endjärv, Margot (2001). *Saatan ihus*, Tallinn : Eesti Raamat.

- Raud, Rein (2001). "Multikultuuralse Eesti eeldused", *Eesti identiteet ja iseseisvus*, Tallinn : Avita, réalisée sous la direction de Bertriveau A, p. 254-264 . Traduction : Chalvin, Antoine (2001). «Les conditions d'une Estonie multiculturelle», *L'Estonie : identité et indépendance*, Paris : L'Harmattan, p. 301-313.
- Ristikivi, Karl (1990, 1ère éd. 1961). *Põlev Lipp*. Tallinn : Eesti Raamat. Traduction : Ollivry, Jean-Pascal (2005). *L'étendard en flammes*. Paris : Alvik.
- Ristikivi, Karl (1992). *Mõrşjalnik*. Tallinn : Eesti Raamat. Traduction : Minaudier, Jean-Pierre (2006). *Le voile de la promise*, inédit.
- de Saint-Exupéry, Antoine (1946, 1^{ère} éd. 1946). *Le petit prince*, Paris : Gallimard. Traduction : Ojamaa, Ott (1960). *Väike prints*, Tallinn : Eesti Riiklik Kirjastus.
- Sagan, Françoise (2004, 1^{ère} éd. 1959). *Aimez-vous Brahms*. Paris : Pocket. Traduction : Vilimaa, Tiiu (2009, 1^{ère} éd 1978). *Kas te armastate Brahmsi...* , Tallinn : Pegasus.
- Sagan, Françoise (2009, 1^{ère} éd. 1954). *Bonjour tristesse*. Paris : Pocket. Traduction : Allik, Heli (2009, 1^{ère} éd 1995). *Kurbus kummaline tunne*, Tallinn : Pegasus.
- Sartre, Jean-Paul (1964). *Les mots*, Paris : Gallimard. Traduction : Kask, Leili-Maria (2006). *Sõnad*, Tallinn : Varrak.
- Sartre, Jean-Paul (1938). *La nausée*. Paris : Gallimard. Traduction : Lepsoo, Tanel (2002). *Iiveldus*. Tallinn : Varrak.
- Sartre, Jean-Paul (1970). *L'existentialisme est un humanisme*, Paris : Nagel. Traduction : Bohl, Vivian. *Eksistentsialism on humanism*, Tallinn : Varrak.
- Servan-Schreiber, David (2003). *Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse*. Paris : Robert Laffont. Traduction : Hone, Laine (2005), *Stressist vabaks ilma ravimiteta*. Tallinn : Varrak.
- Simenon, Georges (1998, 1^{ère} éd. 1958). *Le Président*, Paris : Livre de Poche. Traduction : Michelson, Helle-Iris (2009). *Peaminister*, Kuldsulg.
- Tammsaare, Anton Hansen (2003, 1ère éd. 1926). *Tõde ja õigus I*. Tallinn : Avita. Traduction : Ollivry, Jean-Pascal (2009). *La Colline-du-Voleur (Vérité et justice I)*. Larbey : Gaïa.
- Tammsaare, Anton Hansen (2009, 1ère éd. 1929). *Tõde ja õigus II*. Tallinn : Avita. Traduction : Ollivry, Jean Pascal. (2009). *Indrek (Vérité et justice II)*. Larbey : Gaïa.
- Tammsaare, A. H (2009, 1^{ère} éd. 1931). *Tõde ja õigus III*, Tallinn : Avita. Traduction : Minaudier, Jean-Pierre (2009). *Jours d'émeutes (Vérité et justice 3)*, Larbey : Gaïa , 2009.
- Tammsaare, A. H (2003, 1^{ère} éd 1932). *Tõde ja õigus IV*, Tallinn : Avita. Traduction : Toulouze, Eva (2010). *Indrek et Karin (Vérité et justice 4)*, Larbey : Gaïa.
- Tammsaare, A. H (2003, 1^{ère} éd. 1933). *Tõde ja õigus V*. Tallinn : Avita. Traduction : Ollivry, Jean Pascal (2010). *Retour à la Colline-du-Voleur (Vérité et justice 5)*, Larbey : Gaïa.
- Tode, Emil (1993). *Piiririik*. Tallinn : Tuum. Traduction : Chalvin, Antoine (1997). *Pays frontière*. Paris : Gallimard.

- Toussaint, Jean-Philippe (2002). *Faire l'amour*, Paris : Minuit. Traduction : Tomasberg, Leena (2010). *Armastajad*, Tallinn : Pegasus.
- Tuglas, Friedebert (1970). "Poeet ja idioot", *Kogutud novellid 2*, Tallinn : Eesti Raamat. Traduction : Minaudier : Jean-Pierre (2010). «Le poète et l'idiote», *L'ombre d'un homme*, Crozon : Armeline.
- Tuglas, Friedebert (1970). Viimane tervitus in : *Kogutud novellid 2*. Tallinn : Eesti Raamat, pp. 241–283. Traduction : Jouffroy Bernadette ; Roque Jean (1974). *Ultime adieu*. Paris : Publications orientalistes de France.
- Valton, Arvo (1984). "Rohelise seljakotiga mees", *Valitud teosed 1*. Tallinn : Eesti Raamat, p. 191-201 . Traduction : Chalvin, Antoine (1992). «L'homme au sac à dos vert», *Europe* n°763-764 nov-déc. p. 17-28.
- Valton, Arvo (1992). "O-genii usk ja kannatus", *Pildikesi filosoofi, prohveti, kunstniku, poeedi elust*, Tallinn : Kupar. Traduction : Vingiano de Pina Martins, Eva. *Les souffrances et la foi d'O-Gen* , inédit.
- Vargas, Fred (1996). *Un peu plus loin sur la droite*, Paris : Viviane Hamy. Traduction : Payet, Helva (2010). *Natuke edasi paremat kätt*, Tallinn : Varrak.
- Vargas, Fred (1995). *Debout les morts*, Paris : Viviane Hamy. Traduction : Saar, Anti (2008). *Elus või surnud*, Tallinn : Varrak.
- Werber, Bernard (1998). *Le père de nos pères*. Paris : Albin Michel. Traduction : Kruus, Pille (2008). *Meie isade isa*, Tallinn : Varrak.

Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja lõputöö üldsusele kättesaadavaks tegemiseks

Mina,

Eha Mäesalu,

(autori nimi)

(isikukood: 49103180298)

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) enda loodud teose
Le subjonctif français et les modes estoniens dans les propositions relatives: étude de
corrélations dans un corpus de traductions,

(lõputöö pealkiri)

mille juhendaja on Anu Treikelder,

(juhendaja nimi)

- 1.1. reprodutseerimiseks säilitamise ja üldsusele kättesaadavaks tegemise eesmärgil, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace-is lisamise eesmärgil kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni;
 - 1.2. üldsusele kättesaadavaks tegemiseks ülikooli veebikeskkonna kaudu, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace´i kaudu kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni.
2. olen teadlik, et punktis 1 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.
3. kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei rikuta teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse seadusest tulenevaid õigusi.

Tartus 8.05.2014 (*kuupäev*)

Eha Mäesalu

(allkiri)